

Conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du Mardi 7 décembre 2021

Membres présents :

Collège des professeurs : Nathalie BARRANDON, Anaïs DANET, Alexandre DENOYER, Georges DURRY, Guillaume GELLÉ, Dominique ROUX

Collège des autres enseignants : David ANNEBICQUE, Jean-Marc BASCOURRET, Christelle DECLERCQ, Sandrine DHONDT-CORDELIER, Françoise LE NY, Yohann RENARD

Collège étudiants : Lucie CONTAL, Matéo MEVIZOU

Collège BIATSS : Virginie BRULE-PINTAUX, Nathalie HUMBERT, Ambre PERRIGUEY, Philippe POPLIMONT

Personnalités extérieures : Patricia DURIN, Colette THOMAS

Membres représentés :

Béatrice MARIN a donné pouvoir à Alexandre DENOYER

Hamid MORJANI et Suzane EL HAGE ont donné pouvoir à Anaïs DANET

Emmanuel RIGUET et Frédéric VELARD ont donné pouvoir Georges DURRY

Augustine LEMOINE a donné pouvoir à Matéo MEVIZOU

Corinne DHILLY et Arnaud HUGUEL ont donné pouvoir à Philippe POPLIMONT

Aude GALLAND et Jean-Luc PROST ont donné pouvoir à Guillaume GELLÉ

Yohann RENARD a donné pouvoir en cours de séance à Alexandre DENOYER

Alexandre DENOYER a donné pouvoir en cours de séance à Virginie BRULE-PINTAUX

Membres excusés :

Béatrice MARIN, Hamid MORJANI, Suzane EL HAGE, Emmanuel RIGUET, Frédéric VELARD, Augustine LEMOINE, Véronique MARCHET, Martine LIZOLA, Edwige HELMER-LAURENT, Corinne DHILLY, Aude GALLAND, Arnaud HUGUEL, Jean-Luc PROST

Membres de droit :

Hélène ŒUF, Agent comptable

Invités de droit :

Monsieur le Recteur représenté par Monsieur Rémy MERTENS

Étienne DESMET, Directeur général des services

Invités :

Laure CASTIN, Aurore LONCHAY, Tamar BALAN, Yannick REMION, Jimmy MOREL, Patrick RAVAUX, Marie-Odette VICTOR, Ahlem ARFAOUI, Damien JOUET, Anne JUSSIAUME, Emmanuelle LECLERC, Olivier DUPERON

Ordre du jour :

1°) Points d'information

2°) Approbation du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2021

3°) Questions financières :

- **Budget rectificatif n°2**
- **Budget initial 2022**
- **Achat de parts de la SEMTAC**

4°) Questions immobilières :

- **Cession immobilière du bâtiment de l'IUTL**
- **Opérations immobilières CROUS :**
 - **Aménagement de places de stationnement**
 - **Inutilité d'une parcelle et autorisation de construction**

5°) Questions ressources humaines :

- **Bilan social 2020**

6°) Questions pédagogiques :

- **Capacités d'accueil Parcoursup 2022-2023**
- **Critères d'examen des dossiers Parcoursup 2022-2023**
- **Capacités d'accueil Portail master 2022-2023**
- **Critères d'examen des dossiers Portail master 2022-2023**
- **Capacités d'accueil Santé**
- **Critères d'examen des dossiers eCandidat 2022-2023**
- **Calendrier et modalités de candidatures en LP**
- **Créations de formations : DU CMI Bioraffinerie, DU CMI HPVC, DU FSS Bioéconomie**
- **Modification de formation : DIU MMO**
- **Relevé de décisions de la CFVU du 9 novembre 2021**

7°) Questions recherche :

- **Relevé de décisions de la commission recherche du 9 novembre 2021**

8°) Questions diverses

Début de la séance à 14h03

1. Points d'information :

Monsieur le président rappelle l'ordre du jour.

Monsieur Olivier DUPERON fait lecture des pouvoirs et des personnes excusées.

➤ Point sur la situation sanitaire :

Monsieur le président indique que l'URCA compte soixante-six cas de COVID déclarés, dont cinquante-cinq étudiants et onze personnels. Le nombre de cas ne cesse d'augmenter, le président ajoute que cela nécessite de prendre des mesures telles que l'annulation des remises de diplômes, l'interdiction des événements de fin d'année à caractère festif ou social et l'obligation de réunir les instances à distance.

Monsieur le président rappelle la nécessité de l'application des gestes barrières. Le travail à distance va surement être mis en place.

Madame Nathalie HUMBERT explique qu'une entité de l'université refuse le travail à distance et demande l'intervention du président afin que les personnels aient au moins une journée de travail à distance dans la semaine.

Monsieur le président indique que cette situation a été évoquée en comité technique. Il sera rappelé à cette entité que les mesures de travail à distance s'appliquent à tout l'établissement.

➤ Interdiction d'accès aux locaux :

Monsieur le président fait lecture de deux arrêtés d'interdiction d'accès aux locaux de l'URCA.

➤ Labellisation HRS4R de l'URCA :

Monsieur le président indique que l'URCA a été labellisée HRS4R le 4 novembre 2021.

Madame Anne JUSSIAUME explique que ce label est un label de stratégie en ressources humaines. Dans le cadre de ce label, l'URCA a déposé un plan d'actions, disponible sur le site de l'université. L'établissement sera réévalué dans deux ans sur la base de ces actions. Des groupes de travail seront mis en place dans le cadre de ce label puisque les chercheurs doivent en être acteurs.

Monsieur le président remercie les personnes ayant travaillé sur cette labellisation.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2021 :

En l'absence de remarque, le procès-verbal de la séance du 19 octobre 2021 est soumis au vote.

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve le procès-verbal de la séance du 19 octobre 2021, à l'unanimité.

3. Questions financières :

- Budget rectificatif n°2

Présentation en annexe du procès-verbal

➤ Présentation du budget rectificatif n°2 :

Madame Hélène ŒUF explique que le BR2 a pour objet d'actualiser les dépenses de masse salariale, de prendre en compte la notification intermédiaire de SCSP, les reprogrammations et sous-exécutions.

La notification intermédiaire de SCSP est parvenue à l'établissement après le BR1. La somme de 800 k€ est attribuée en lien avec le plan de relance, dont 108 k€ pour des places supplémentaires, 465 k€ pour la loi ORE, 142 k€ pour la réforme des études de santé. Le dialogue stratégique et de gestion apporte 150 k€. La dotation au titre de la LPR augmente de 98 k€ avec 69 k€ sur la refonte indemnitaire. 41 k€ sont dédiés à l'entrepreneuriat étudiant. Des ajustements divers ont été faits pour 103 k€.

Les recettes globalisées baissent de 34 k€. Les recettes diminuent notamment à cause de reclassements des recettes pour les abris à vélo qui seront en fait financés par la Région. Les recettes prévues dans le cadre du laboratoire de virologie ont diminué de 60 k€. Les subventions Région diminuent de 213 k€ avec une reprogrammation sur l'année prochaine en lien avec le financement du réseau NEIGE. Il y a également une déprogrammation/reprogrammation au niveau de Troyes-Champagne Métropole en lien avec les travaux d'accessibilité du site. La somme de 331 k€ supplémentaire est comptabilisée au titre des mises à disposition essentiellement dans le domaine de la recherche. Les recettes des composantes ont été actualisées pour 75 k€ (taxe d'apprentissage sur la base de la dernière collecte et 30 k€ complémentaire pour la formation continue).

Pour les recettes fléchées, le mouvement majeur concerne la budgétisation du plan de relance qui est déprogrammé pour – 12 240 k€. Le versement de cette somme ne se fera pas en une fois mais au fur et à mesure des décaissements. Les recettes des PIA diminuent de 532 k€. Il s'agit d'une reprogrammation compte-tenu de la notification officielle tardive du projet DeMETeRe. La recherche et le SAIC réajustent leurs enveloppes au vu des exécutions constatées pour -439 k€. On enregistre -80 k€ de diverses recettes au titre des mobilités qui ont été moins nombreuses cette année. La subvention pour les maîtres de stage universitaires augmente de 430 k€ au vu des réalisations. Enfin, une subvention de 70 k€ sera attribuée pour constituer des cohortes de patients atteints de maladie auto-immune (étude CLINOVA).

La masse salariale a été mise à jour avec une progression de 1420 k€ pour atteindre 171 771 k€. S'agissant de la vie étudiante, une diminution de la masse salariale de 91 k€ est constatée au vu des réalisations des vacances étudiantes. Une augmentation de 110 k€ est constatée pour le pilotage du fait de l'augmentation des charges patronales. Pour la recherche, l'augmentation est de 151 k€ du fait des charges patronales et de la PRES (revalorisation LPR et abandon de sa semestrialisation prévue). L'essentiel de l'augmentation porte donc sur la formation pour un montant de 1249 k€ porté par la hausse des heures complémentaires (1021 k€) et complété par les hausses des charges patronales et des PES/PRES (revalorisation et abandon de la semestrialisation prévue).

Les dépenses de fonctionnement sont en diminution de 3328 k€ pour atteindre 28 490 k€. Le premier poste de diminution est la recherche avec une prise en compte des sous-exécutions et des reports pour 1 532 k€. En matière de formation, les PIA seront reprogrammés pour 2022 à hauteur de 735 k€ et les sous-exécutions représentent 250 k€. Les sous-exécutions en matière de pilotage sont évaluées

à 141 k€. S'agissant de la vie étudiante, la CVEC n'est pas consommée pour 715 k€ en fonctionnement mais 110 K€ ont été basculés en dépenses d'investissement.

Les dépenses en investissement baissent significativement. Une partie de la CVEC a été transférée pour financer de l'investissement pour la rénovation du gymnase universitaire (110 K€). Pour le pilotage, une déprogrammation de 3660 k€ est prévue, essentiellement en lien avec le plan de relance, les détecteurs de gaz et les sous-exécutions pour 250 k€. Pour la recherche, la déprogrammation de l'enveloppe est de 1136 k€ (annulation et reports de projets). Pour la formation, la diminution de l'enveloppe est de 963 k€ avec le report des PIA, les travaux d'accessibilité de l'IUT de Troyes et les sous-exécutions pour 250 k€.

La CAF s'établit à 7 110 k€. Le résultat s'élève 1874 k€. La variation du fonds de roulement s'élève à -7317 k€. La trésorerie s'élève à 33 031 k€ soit 59,2 jours de fonctionnement. Le fonds de roulement s'établit à 23 832 k€, soit 42,7 jours de fonctionnement.

Monsieur le président indique que ce budget rectificatif a été adopté par la commission des moyens à l'unanimité.

➤ **Questions des conseillers :**

Monsieur Georges DURRY indique que cette année, le BR tardif et une partie des crédits gelés au mois d'octobre n'ont pas facilité la réalisation des dépenses prévues.

Monsieur le président indique que l'année 2021 a été particulière avec un certain nombre d'inconnues. Il existe des postes sur lesquels les baisses de dépenses sont liées aux conditions sanitaires. Il faut également prendre en compte des reports d'opérations, notamment sur le plan de relance.

Monsieur Georges DURRY demande si l'augmentation des dépenses de masse salariale est totalement imputable aux heures complémentaires.

Madame Hélène CEUF répond que la somme correspondante est de 1021 k€.

Monsieur Georges DURRY demande s'il y a eu un dépassement par rapport au service prévisionnel.

Monsieur le président répond que le nombre d'étudiants augmente chaque année, ce qui génère des heures complémentaires.

Madame Tamar BALAN précise que durant la construction du budget initial en octobre 2020, une estimation avait été faite mais tous éléments n'étaient pas encore connus. Les sommes inscrites au BR correspondent à ce qui avait été notifié aux composantes en février.

Monsieur le président indique que des éléments liés à la mise en place de la LPR ont été connus en cours d'année et ont nécessité des ajustements sur le volet de la masse salariale. Une analyse doit être faite avec les composantes concernant les heures complémentaires sur la question de l'arrêt des services. Il est difficile au niveau central d'observer les dépassements et de les analyser. Une baisse des nouveaux bacheliers a été amorcée cette année. Si elle continue, il devrait y avoir une baisse des effectifs d'ici quelques années. En attendant, l'université sera toujours soumise à une certaine pression.

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve le budget rectificatif n°2 du CFA avec 26 voix pour et 4 abstentions.

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve le budget rectificatif n° 2 de la Fondation avec 26 voix pour et 4 abstentions.

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve le budget rectificatif n° 2 du réseau ESR avec 26 voix pour et 4 abstentions.

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve le budget rectificatif n° 2 du SAIC avec 26 voix pour et 4 abstentions.

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve le budget rectificatif n° 2 de l'établissement avec 26 voix pour et 4 abstentions.

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve le budget rectificatif n° 2 avec 26 voix pour et 4 abstentions.

- **Budget initial 2022**

➤ **Présentation du budget initial 2022 :**

Présentation en annexe du procès-verbal

Point bâimentaire :

Monsieur le président explique que l'URCA s'est engagée depuis 2016 dans un plan de rénovation et de construction qui concerne 8 sites répartis sur Châlons en Champagne, Charleville-Mézières, Reims et Troyes :

- Les premières réalisations ont été livrées en 2019, notamment avec le site de Charleville-Mézières pour un montant de 19,6 millions d'euros.
- Deux constructions ont été engagées sur le campus Croix Rouge, la MSH pour 1,8 millions d'euros et la construction du bâtiment Pyxis pour un montant de 2,5 millions d'euros. Le bâtiment STAPS sera livré en fin d'année 2023 pour un total de 17 millions d'euros.
- Le siège de l'université a également été livré en 2021 pour environ 14 millions d'euros.
- Des restructurations ont eu lieu pour la recherche et l'école doctorale du pôle Santé pour 400 k€. La construction du laboratoire de virologie L3 de l'URCA va être lancée pour 1 millions d'euros. La construction du pôle Santé sera finalisée au plus tôt fin 2022 pour 14,1 millions d'euros. Le bâtiment de la Maison de la simulation devrait être livré en 2025/2026 pour un montant de 10 millions d'euros.
- Plusieurs opérations sont prévues sur le campus Moulin de la Housse. Le site de Reims de l'IUT RCC va poursuivre sa rénovation pour un montant final de 2,5M€. Un bâtiment Maison de la Science va également être créé pour un montant total de 5 millions d'euros avec une livraison début 2024. Le bâtiment 7 du campus Moulin de la Housse va être réhabilité dans le cadre du plan de relance pour 6,8 M€. Une extension va être construite à l'ESI Reims pour 7,2 millions d'euros. Le pôle Agronumérique du campus Moulin de la Housse sera livré pour 2024 pour un montant de 26 millions d'euros. Dans le nouveau CPER, l'Etat et la Région ont retenu la construction d'un pôle d'innovation pour l'intelligence artificielle articulé au Datacenter sur le campus Moulin de la Housse pour environ 14 millions d'euros.
- La livraison à Châlons en Champagne du campus 3000, bâtiment commun entre l'IUT et l'INSPE, sera effective en début d'année 2022 pour un montant de 9 millions d'euros.
- La rénovation de l'IUT de Troyes, opération du plan de relance, sera lancée en 2022 pour un budget de 6,5 millions d'euros.

- Sous réserve des échanges avec le département de l'Aube, un bâtiment devrait être construit pour l'INSPE et l'antenne de la Maison des sciences humaines de Troyes pour une livraison prévue en 2026 pour 9 millions d'euros.

Une fois que toutes ces opérations seront finalisées (prévision 2026), le montant total de l'investissement immobilier sera de 167 millions d'euros sur 10 ans au profit de 8 sites de notre établissement. Il reste encore des opérations de rénovation à conduire, notamment pour l'UFR SESG et l'UFR DSP.

Point numérique :

Monsieur Philippe POPLIMONT explique que l'université a investi 5,1 millions d'euros dans la mise à jour des infrastructures (bornes Wifi, accès au réseau, etc.). L'URCA étant une université multisite, elle a besoin de liaisons numériques puissantes entre les différentes villes. Des liens ont été mis en fonctionnement avec une augmentation des débits (Reims-Châlons, Reims-Charleville, Reims-Troyes). L'URCA a adhéré au réseau NEIGE qui regroupe les différents réseaux de la plaque Grand-Est. Le but est d'avoir un réseau plus rapide et plus fiable. L'établissement travaille également sur la liaison des datacenters en lien avec une labellisation.

Un travail a également été réalisé sur la cybersécurité. L'établissement a investi 300 k€ sur la sécurité des firewalls et la cybersécurité dans les laboratoires. La vidéo protection a été mise en place à l'IUT de Reims et sur le campus Moulin de la Housse pour 200 k€.

Des investissements ont également eu lieu en recherche et en formation pour 4,1 millions d'euros (maintien en condition opérationnelle, infrastructures pour la pédagogie, système de sauvegarde des données scientifiques...).

Monsieur le président indique que ce point numérique fait de l'URCA le chef de file du réseau champardennais, puisque le réseau est opéré pour l'ensemble des établissements. Ce réseau a été mis en place dans un contexte d'urgence avec le passage de la région Champagne-Ardenne à la région Grand Est. La région Grand Est avait décidé de ne plus assurer la gestion des réseaux des anciennes régions. Cela a été l'occasion d'alimenter le site de Pomacle, et de mettre en œuvre une liaison Reims-Troyes à la hauteur des besoins. Il remercie tous les services et les agents qui se sont impliqués dans la mise en place des différents travaux.

Point sur les projets structurants de l'université :

Monsieur le président commente une cartographie des principaux projets structurants de l'URCA (classifiés Formation et/ou Recherche/innovation) en relation avec les 4 pôles d'application du projet de site et d'établissement.

Il en ressort que ces projets structurants concernent les 4 pôles avec des impacts marqués sur le pôle AEBB et ses interfaces avec SNI et Santé. Un autre constat émerge aussi sur le lien fort entre numérique et santé (Institut d'Intelligence Artificielle pour la Santé, DeMETeRe, MesoNet).

Monsieur le président présente les projets en rapport avec les quatre pôles : AEBB, SNI, SHS et Santé. Les deux demandes de chaire de professeur junior ont été acceptées, l'une avec le CNRS et l'autre avec l'INRAE. La chaire avec le CNRS vient renforcer la stratégie autour de la transition climatique avec le recrutement d'un spécialiste de la modélisation du climat. La chaire avec l'INRAE concernera les matériaux biosourcés. Le projet EXEBIO n'a pas été retenu au premier tour et sera redéposé en février 2022, après avoir été retravaillé. Le dialogue avec le CNRS avance pour la construction d'une Maison des sciences humaines.

Monsieur le président indique que les orientations de 2022 de l'université comprennent la réalisation des opérations pluriannuelles, notamment avec le lancement de l'opération DeMETeRe. En 2022, l'école de sages-femmes sera intégrée à l'université comme un département de l'UFR de médecine, ce qui a un impact budgétaire important. Cette école sera toujours financée par le conseil régional. L'établissement va également continuer à renforcer le lien formation/recherche (master, doctorat et travaux de recherche en lien avec l'innovation). L'entrepreneuriat étudiant fait également partie des priorités de l'URCA. Le pôle entrepreneuriat étudiant scientifique sera intégré à la Maison pour la science.

Sur la recherche et l'innovation, l'établissement peut progresser au niveau de l'innovation, notamment en mettant des fonctions supports dédiées. Un dialogue est en cours avec un certain nombre d'entreprises pour la création de laboratoires communs. L'effort sur la remise à niveau et le développement des infrastructures de recherche est maintenu.

Enfin, l'université continuera à accompagner l'excellence scientifique.

Concernant la vie universitaire et la vie de campus, l'université va porter un regard particulier sur les questions de santé et de bien-être des étudiants, notamment avec la remise à niveau du service de santé. La question du bien-être passe également par le sport et la vie culturelle.

L'établissement va continuer à travailler sur la responsabilité sociétale avec les mobilités douces et l'ouverture de l'université sur les quartiers de la ville, en montrant que l'université est ouverte à tous.

Présentation du budget initial 2022 :

Madame Hélène ŒUF explique que le budget a été construit aux termes d'un dialogue de gestion interne avec les directions concernées en matière de ressources humaines et financières et avec l'équipe politique pour l'aspect stratégique.

Sur le plan national, la première phase du dialogue stratégique et de gestion nommée « bilan et perspective du contrat » se déroule de septembre 2021 à février 2022. Elle vise à intégrer plus tôt les crédits liés aux projets. La seconde phase intitulée « mieux mobiliser ses moyens afin de déployer sa stratégie » se déroulera d'avril à juin 2022 autour de la trajectoire salariale et financière afin d'accompagner les établissements pour trouver de nouvelles marges de manœuvre.

Les objectifs budgétaires pour cette année 2022 sont d'améliorer la sincérité du budget et la mutualisation des autorisations budgétaires nécessaires à l'activité de l'université en prenant en compte les nouveaux projets mais aussi les sous-exécutions constatées dans les comptes financiers successifs. Le budget sera ouvert dès janvier 2022.

Les points saillants de ce budget 2022 sont les suivants : le deuxième volet annuel de la LPR va irriguer la masse salariale et le fonctionnement. Des opérations patrimoniales d'envergure seront réalisées. La dynamique dans le dépôt et l'obtention de PIA va impacter les trois masses. S'agissant de la mutualisation et de la sincérité du budget, les frais de gestion vont être révisés, notamment avec une meilleure prise en compte de coûts environnementaux (augmentation du coût de l'électricité de 40%). Il s'agit également de soutenir la mission de pilotage pour renforcer l'attractivité de l'établissement en professionnalisant le suivi des projets complexes. Le fonctionnement sera ouvert en deux temps 80% de l'enveloppe de fonctionnement sur les opérations non fléchées seront ouverts au titre de ce BI 2022. Un tiers des 20 % restants sera classé en central à titre de précaution s'il y avait des urgences à financer avant le prochain BR. Cela va permettre une meilleure agilité en termes d'utilisation des crédits, une mutualisation de certains coûts et une atténuation des sous-exécutions par la réduction du fonctionnement en silo qui souvent pénalise l'établissement en cours d'année.

S'agissant des recettes, la SCSP représente 78,3% des recettes. Les ressources propres globalisées 9,5 % et les ressources propres fléchées 12,2%. Par rapport à l'année dernière, la SCSP augmente de 3 458 k€. Cette hausse est notamment due à la LPR pour 1 430 k€ (refonte indemnitaire et fonctionnement), la réforme des études de santé pour 432 k€, le plan de relance pour 1 085 k€ (financement des places supplémentaires dans le cadre de la loi ORE) et la protection sociale complémentaire pour 407 k€.

Les recettes propres globalisées augmentent de 2 996 k€ sur deux postes : les recettes liées à l'apprentissage pour 1 734 k€ et la vente du bâtiment de l'IUTL pour 1 500 k€.

Les recettes fléchées sont aussi en hausse de 12 332 k€ (plan de relance et PIA pour l'essentiel).

Les dépenses sont en progression de 9,75% par rapport au budget initial 2021.

La masse salariale augmente de 6 526 k€ pour s'établir à 176 877 k€. Les PIA génèrent de la masse salariale, et notamment le PIA DeMETeRe avec quinze embauches. Les projets ANR génèrent également de la masse salariale.

Concernant les dépenses de fonctionnement, la hausse est de 13,52 % pour une enveloppe de 32 546 k€.

Les investissements connaissent l'augmentation la plus significative avec + 56,13%. Les dépenses de pilotage atteignent 20 649 k€ avec des nouvelles constructions sur fonds propres pour 5 860 k€, les projets CPER pour 3 460 k€, la réfection des campus pour 3 263 k€.

Concernant les SACD, le budget du CFA augmente en recettes et en dépenses compte-tenu de l'augmentation des cohortes d'apprentis.

Concernant les grands agrégats du budget initial 2022, la CAF est positive pour 5 087 k€ avec une augmentation de 329 k€. Le résultat est de - 149 k€. Le fonds de roulement prévisionnel est en baisse de 10 875 k€ pour un niveau final correspondant à 22,3 jours de fonctionnement. Le niveau final de trésorerie de 21 210 k€ représente 36,4 jours de fonctionnement.

Monsieur le président indique qu'il y a beaucoup de décaissements sur le fonds de roulement. Il s'agit d'une politique souhaitée. L'année 2022 est une année électorale. Certaines universités ont déjà fait l'objet de prélèvements inattendus de leur fonds de roulement, ce qui pourrait arriver après une élection. Avoir un PPI à jour et des opérations pluriannuelles déjà lancées sont la garantie de ne pas faire l'objet de ce type de prélèvement. La Cour des Comptes a toujours un regard sur le fonds de roulement des universités.

Certaines choses n'apparaissent pas dans ce budget mais feront l'objet de budget rectificatif. Des circulaires sont attendues, notamment en matière de ressources humaines (renégociation du RIFSEEP, repyramidages des personnels BIATSS). Concernant les repyramidages des enseignants-chercheurs, l'URCA bénéficie de treize repyramidages de MCF en professeurs au titre des années 2021 et 2022.

➤ **Questions des conseillers :**

Madame Christelle DECLERCQ suggère de regarder ce qui est déjà fait à l'université concernant son ouverture sur le quartier de Croix Rouge. L'ouverture de l'université sur les écoles s'inscrit au niveau de la politique de la ville dans le cadre du projet de « cités éducatives ». Le laboratoire REGARDS a été sollicité pour un projet relatif au quartier Croix Rouge en relation avec l'inspecteur de l'éducation nationale du quartier Croix Rouge et les écoles du secteur.

Monsieur le président indique que la volonté est d'aller encore plus loin. L'arrivée du siège de l'université dans ce quartier doit être expliquée aux habitants du quartier.

Madame Christelle DECLERCQ indique que la note ordonnateur précise que le budget 2022 témoigne du soutien apporté à la recherche. Elle demande si ce soutien à la recherche concerne les différents projets structurants qui seront financés.

Monsieur le président répond que non, il s'agit de l'enveloppe globale qui est en augmentation, les infrastructures qui sont soutenues et un certain nombre de projets en lien avec la recherche et l'innovation.

Madame Christelle DECLERCQ indique qu'il ne s'agit pas d'une augmentation des dotations récurrentes des laboratoires.

Monsieur le président indique que ce point est inscrit dans la LPR.

Monsieur Georges DURRY a apprécié le fait qu'il y ait eu une présentation stratégique avant la présentation des agrégats budgétaires. Il estime que cela éclaire les orientations prises par l'établissement. Aujourd'hui, le conseil d'administration doit décider du financement de ces projets. Certains projets sont particulièrement structurants et il aurait été intéressant d'en discuter en amont ou d'avoir un descriptif de ces projets. Par exemple, il souhaiterait en savoir plus sur le bâtiment TOTEM. Certains projets pourraient être discutés en commission recherche par exemple.

Monsieur le président indique que la volonté était de mettre le focus en 2022 sur les opérations qui étaient dans la continuité. Ce qui sera soutenu en 2022 n'a pas encore été défini. Le but était de marquer la volonté de l'établissement d'accompagner les porteurs de projet. La CFVU et la commission recherche vont délibérer sur ces grandes orientations. Concernant le bâtiment TOTEM, le dossier d'expertise est en cours de constitution et il n'est pas encore possible d'indiquer l'emplacement exact du bâtiment. Des données sont liées à d'autres projets immobiliers, notamment le pôle Agronumérique avec le déménagement des laboratoires qui sont au CREA, dans un bâtiment qui va être vendu par la ville. C'est pour cela que la Maison pour la science doit déménager. Dans le cadre du PIA Campus des métiers et des qualifications, il y a la nécessité d'avoir un bâtiment TOTEM autour de l'ouverture de l'université vers les métiers, intégrant la Maison pour la science et Accustica. Ces points seront définis par le dossier d'expertise.

Monsieur Georges DURRY indique que sur des projets aussi marquants, une concertation et des propositions peuvent être faites.

Monsieur Georges DURRY demande quelles ont été les questions posées en commission des moyens sur ce budget initial.

Madame Hélène CEUF répond qu'il n'y a pas eu de question.

Monsieur Olivier DUPERON ajoute que la commission a donné un avis favorable à l'unanimité pour ce budget.

Monsieur Georges DURRY souhaiterait qu'un point soit fait sur les activités de la fondation et des autres structures de ce type, comme le réseau ESR. Cela serait souhaitable avant de voter son budget, par exemple.

Monsieur le président indique qu'il s'agit de structures budgétaires dotées d'organe propre. Le conseil d'administration fait plutôt un vote conforme. Il ne peut pas modifier les délibérations des conseils de ces structures. Un bilan pourrait effectivement être présenté.

Monsieur Georges DURRY indique que la SATT est censée présenter ses activités et faire un bilan une fois par an en conseil d'administration.

Monsieur le président le prend en note.

Monsieur Georges DURRY indique qu'il est question de la révision des frais de gestion et demande si l'objectif est d'augmenter les ressources globalisées de l'établissement.

Monsieur le président indique qu'il est question de réviser les frais de gestion afin de faire face au surcroît d'activités de l'établissement en soutenant les fonctions support qui vont les gérer. Il s'agit de faire en sorte que lorsque l'activité de l'établissement augmente, l'ensemble de l'établissement soit irrigué par cette activité. Avec la LPR, le préciput ANR augmente, ce qui va abonder les budgets recherche et les liens avec les structures administratives. Les prélèvements sur les opérations de formation continue et d'apprentissage sont passés à 20%. Les taux de l'URCA n'avaient pas été révisés depuis 2009.

Monsieur Georges DURRY indique que la masse salariale est croissante. Il demande quelles sont les études de soutenabilité financière qui ont été faites et quel sera le taux de pression.

Monsieur le président répond que les taux nationaux de référence ont été revu à la hausse. Le problème de l'évolution de la masse salariale porte sur la croissance du GVT dans l'établissement non compensée par l'État. Le reste porte sur des mesures totalement financées ou en grande partie financées. Dans le cadre de la LPR, beaucoup d'annonces sont faites par l'Etat qui ne sont compensées que partiellement comme l'indemnité de protection sociale pour laquelle l'apport de l'État ne porte que sur les postes de fonctionnaires, la prime de précarité ou la révision du RIFSEEP. Un outil de pilotage est en cours de développement pour affiner les prévisions du GVT afin qu'elles deviennent pluriannuelles. L'idée de l'Etat est que les établissements autonomes arrivent à anticiper leur GVT et à l'intégrer dans la gestion de leur établissement. Aucune université ne sachant le faire à l'heure actuelle, la compensation du GVT est demandée.

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve le budget initial 2022 du CFA avec 24 voix pour et 6 abstentions.

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve le budget initial 2022 de la Fondation avec 24 voix pour et 6 abstentions.

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve le budget initial 2022 du réseau ESR avec 24 voix pour et 6 abstentions.

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve le budget initial 2022 du SAIC avec 24 voix pour et 6 abstentions.

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve le budget initial 2022 de l'établissement avec 24 voix pour et 6 abstentions.

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve le budget initial 2022 avec 24 voix pour et 6 abstentions.

- **Achat de parts de la SEMTAC**

Monsieur le président explique que la SEMTAC est la Société d'Économie Mixte de la Technopole de l'Aube en Champagne. Il s'agit d'une opération de redistribution des parts de la caisse des dépôts aux établissements d'enseignement supérieur pour un euro symbolique. Les établissements qui auront des

parts seront représentés par l'UTT qui a fait acte de candidature pour représenter l'ensemble des établissements du pôle Sud au conseil d'administration de la SEMTAC.

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve l'achat de parts de la SEMTAC par l'université, à l'unanimité.

4. Questions immobilières :

- Cession immobilière du bâtiment de l'IUTL

Monsieur Thierry LETELLIER explique que suite au déclassement du bâtiment de l'IUTL du domaine public de l'URCA et à son intégration dans son domaine privé, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé afin de vendre l'immeuble. Sept visites ont été réalisées. Deux propositions d'achat ont été faites. La proposition s'élevant à 1,5 millions d'euros a été retenue.

Monsieur Étienne DESMET ajoute que cette offre correspond à l'estimation qui avait été faite par les Domaines.

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne autorise la vente de l'immeuble situé au 52 rue Libergier à Reims et autorise le président de l'université ou son représentant à signer les documents relatifs à la vente, à l'unanimité.

- Opérations immobilières CROUS :

Monsieur Thierry LETELLIER explique que la première délibération consiste à autoriser le CROUS à construire un parking sur le campus Croix Rouge. La seconde délibération porte sur la reconnaissance de l'inutilité d'une parcelle pour l'URCA afin que le CROUS puisse y construire une résidence universitaire.

- Aménagement de places de stationnement

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne autorise le CROUS de Reims à aménager des places de stationnement sur la parcelle KM 1b et autorise le président de l'université à signer la convention de maîtrise d'ouvrage correspondante, à l'unanimité.

- Inutilité d'une parcelle et autorisation de construction

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne constate l'inutilité pour l'établissement de la parcelle KM 1a et autorise le CROUS à y construire la résidence universitaire de la Muire, à l'unanimité.

Monsieur Yohann RENARD quitte le conseil d'administration en laissant pouvoir à Monsieur Alexandre DENOYER.

5. Questions ressources humaines :

- Bilan social 2020

Monsieur Olivier DUPERON indique que le bilan social a été approuvé en comité technique à l'unanimité.

Madame Tamar BALAN présente le bilan social 2020. Le périmètre de ce bilan concerne les enseignants, les enseignants-chercheurs et les BIATSS fonctionnaires ou contractuels. Les personnels pris en compte sont ceux en position d'activité et rémunérés au 31 décembre 2020. Un focus a été fait dans ce bilan sur les CDD financés sur ressources propres, sur les emplois-recherche et les données concernant le télétravail. Les impacts de la crise sanitaire ont porté sur la mobilité interne, une baisse des congés maladie et des accidents du travail due aux périodes de confinement et de travail à distance, une réduction des jours non travaillés pour cas de grève. Le nombre de créneaux pour la surveillance médicale a baissé. Cette crise a également eu un impact sur la formation professionnelle des personnels. Les prestations sociales versées ont également diminué du fait d'une baisse du nombre de demandes.

Concernant les emplois et les personnels, il y avait au 31 décembre 2020 2467 agents, dont 1720 titulaires et 747 non titulaires. L'établissement comptait 1407 enseignants et enseignants-chercheurs et 1060 BIATSS. Les femmes représentent 51% des personnels de l'université. Les hommes représentent 58,9 % des enseignants et enseignants-chercheurs. Les femmes représentent 64,2% des BIATSS. L'âge médian des personnels de l'URCA est de 45 ans.

La masse salariale globale en 2020 était de 166 000 k€. Près de la moitié de la masse salariale est consacrée aux rémunérations principales. Les heures complémentaires représentaient en 2020 4,2% de la masse salariale.

Sur les données de santé et sécurité au travail, il y a une baisse du nombre d'accidents de travail, notamment due à la crise sanitaire. Cependant, le nombre de jours d'arrêt est en augmentation avec des arrêts plus longs.

Le nombre de jours de formation a diminué de 84,2% entre 2019 et 2020. Cette diminution s'explique par des reports ou des annulations de formations initialement prévues en présentiel. Le budget formation n'a été consommé qu'à 58,3%.

Concernant l'égalité professionnelle, 51% des personnels de l'URCA sont des femmes. La majorité des postes administratifs dirigeants de l'université sont occupés par des femmes. Dans les filières enseignantes, la proportion de femmes est globalement plus faible avec 41,1%. La quasi-intégralité des sections CNU sont majoritairement masculines, avec une exception pour les sections relevant des lettres et sciences humaines qui comportent 56,4% de femmes. En 2020, 68,8% des postes de PR étaient occupés par des hommes. Les postes de MCF sont occupés à parité. Dans les postes de second degré, les femmes sont majoritaires à 71,4%. En 2020, 46,8% des recrutements ouverts sur des postes d'enseignant et enseignant-chercheur ont été pourvus par des femmes. Concernant les BIATSS, la part du nombre de femmes est supérieure, et notamment dans les filières santé, AENS et bibliothèque. Concernant les postes de BIATSS de catégorie A, 59,8% des postes sont occupés par des femmes, 64,9% pour la catégorie B et 72,4% pour la catégorie C. Pour les recrutements de BIATSS, 61,4% ont été pourvus par des femmes en 2020. En 2020, 30,6% des personnels enseignants et enseignants-chercheurs ont concerné des femmes. S'agissant des BIATSS, 57,8% des promotions ont concerné des femmes.

En 2020, dans le corps des professeurs des universités, les hommes avaient une rémunération plus élevée que les femmes de 4,7%. La différence de rémunération dans le second degré est de 7,6%, au profit des hommes également. Globalement, les évolutions de salaire sur la période ont été plus importantes pour les hommes MCF et enseignants du second degré. Concernant les BIATSS, les hommes ont en moyenne une rémunération plus élevée que les femmes de 5,1% en catégorie A, 4% en catégorie B et 0,9% en catégorie C.

Madame Colette THOMAS demande comment s'explique l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes.

Madame Tamar BALAN répond que des entrées en carrière plus tardives sont constatées pour les femmes que pour les hommes et donc une évolution de carrière différente. Il faut également prendre en compte l'impact des temps partiels puisque 89,4% des temps partiels sont demandés par des femmes. La moyenne d'âge des hommes est plus élevée que chez les femmes.

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve le bilan social 2020 de l'établissement, à l'unanimité.

Monsieur Alexandre DENOYER quitte le conseil en donnant pouvoir à Madame Virginie BRULÉ-PINTAUX.

6. Questions pédagogiques :

Monsieur Damien JOUET explique que ces différents points à voter concernent des ajustements, des créations et des questions juridiques puisqu'il y a de plus en plus de recours devant le tribunal administratif.

- Capacités d'accueil Parcoursup 2022-2023

Monsieur Damien JOUET explique qu'un dialogue est toujours en cours avec l'État. Le vote sera donc sous réserve d'évolution dans le dialogue stratégique. L'UFR SESG ferme la licence AES du site de Reims en conservant celle de Troyes. Les capacités d'accueil sont transférées sur la licence Économie et Gestion. La licence Informatique baisse d'un groupe la capacité d'accueil pour palier la tension dans la formation.

Monsieur Georges DURRY indique que cette demande de baisse pour la licence Informatique a été faite à regret du fait de problèmes de moyens humains.

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve les capacités d'accueil Parcoursup 2022-2023, à l'unanimité.

- Critères d'examen des dossiers Parcoursup 2022-2023

Monsieur Damien JOUET indique que les critères d'examen concernent un ajustement du fait du nouveau baccalauréat.

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve les critères d'examen des dossiers Parcoursup 2022-2023, à l'unanimité.

- Capacités d'accueil Portail master 2022-2023

Monsieur Damien JOUET explique que l'URCA va passer sur une plateforme nationale pour les masters avec un calendrier commun, ce qui nécessite également un certain nombre de critères, tels que les modalités de candidature, les modalités de sélection des dossiers et la composition de la commission d'examen des dossiers. De plus, il est demandé à chaque formation de définir entre un et cinq attendus qui permettront le classement des dossiers et de donner aux candidats les attendus pour rentrer dans la formation de master.

Monsieur le président trouve les effectifs de certains masters très réduits sur des filières parfois en tension dans lesquelles des diplômés de licence de l'université ne trouvent pas de place. Il souhaiterait

que le CA le mandate pour discuter avec les composantes et rehausser certains effectifs de 12 à 15. Cela ne concerne pas les parcours mutualisés.

Madame Anaïs DANET indique que sur le master Droit de la vigne et du vin, des discussions avaient déjà été engagées pour augmenter les effectifs. La réponse apportée est que ce master correspond à un secteur de niche et que l'effectif correspond au volume des candidatures. Elle pense que cela est négociable.

Monsieur Georges DURRY indique que les collègues sont également préoccupés par l'insertion professionnelle des étudiants. Le fait de passer de 12 à 15 n'est pas dérangeant mais de 12 à 20, cela pourrait être problématique.

Monsieur le président comprend qu'il ne soit pas possible de faire plus d'un groupe du fait du manque d'infrastructures et de moyens humains. L'idée est de demander à tous de faire un effort puisqu'il y a de très bons candidats qui n'ont pas de place en master.

Madame Christelle DECLERCQ indique que les points centraux sont l'insertion professionnelle et le stage qui sont importants en master. Il y a certains secteurs pour lesquels l'insertion est plus compliquée puisqu'il y a peu de postes. Elle est favorable à l'ouverture d'une discussion mais cela lui paraît délicat de demander aux collègues de changer de position sauf s'ils ont une bonne raison.

Monsieur le président indique que le but n'est pas que le conseil d'administration impose des choses. Sa volonté est de discuter et de faire bouger les choses dans la mesure du possible.

Madame Dominique ROUX indique qu'il n'y a pas d'effectif pour le parcours Marketing et commerce de la mention master Marketing, vente.

Monsieur Damien JOUET indique que la composante n'a pas souhaité ouvrir ce parcours pour la rentrée 2022.

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve les capacités d'accueil Portail master 2022-2023, à l'unanimité.

- **Critères d'examen des dossiers Portail master 2022-2023**

Monsieur Damien JOUET présente les critères d'examen Portail master.

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve les critères d'examen des dossiers Portail Master 2022-2023, à l'unanimité.

- **Capacités d'accueil Santé**

Monsieur Damien JOUET explique que les capacités d'accueil Santé se votent chaque année depuis la réforme sur l'accès aux études de santé. Il a également été demandé une projection pluriannuelle de ces effectifs entre 2021 et 2025.

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve les capacités d'accueil Santé, à l'unanimité.

- **Critères d'examen des dossiers eCandidat 2022-2023**

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve les critères d'examen des dossiers eCandidat 2022-2023, à l'unanimité.

- **Calendrier et modalités de candidatures en LP**

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve le calendrier et les modalités de candidature en licence professionnelle, à l'unanimité.

- **Créations de formations : DU CMI Bioraffinerie, DU CMI HPVC, DU FSS Bioéconomie**

Monsieur Damien JOUET présente les DU CMI Bioraffinerie et DU CMI HPVC. Ces DU permettront la soutenabilité financière de ces deux formations suite à la fin du financement par le réseau Figure. L'étudiant sera inscrit dans le DU et en licence d'adossment sur la base d'une filière d'ingénieur. L'objectif à terme pour le réseau Figure et les CMI est l'obtention d'un label européen EUR-ACE pour un titre d'ingénieur au niveau européen. Monsieur Damien JOUET présente le DU FSS Bioéconomie.

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve la création du DU CMI Bioraffinerie, du DU CMI High Performance Visual Computing et du DU FSS Biotechnologies, Chimie et Bioéconomie, à l'unanimité.

- **Modification de formation : DIU MMO**

Monsieur Damien JOUET indique que le but est d'avoir une troisième année pour ce DIU MMO pour obtenir du conseil de l'ordre des médecins le label de médecine manuelle et ostéopathie.

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve la modification du DIU Médecine Manuelle Ostéopathie, à l'unanimité.

- **Relevé de décisions de la CFVU du 9 novembre 2021**

Néant

7. Questions recherche :

- **Relevé de décisions de la commission recherche du 9 novembre 2021**

Néant

8. Questions diverses :

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h37.

Annexes



BUDGET RECTIFICATIF 2021 N°2

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 7 décembre 2021

Le dernier budget rectificatif 2021 (n°2) vise à affiner la prévision d'atterrissage avec la prise en compte :



De
l'actualisation
des dépenses
de masses
salariales



De la
notification
intermédiaire de
SCSP

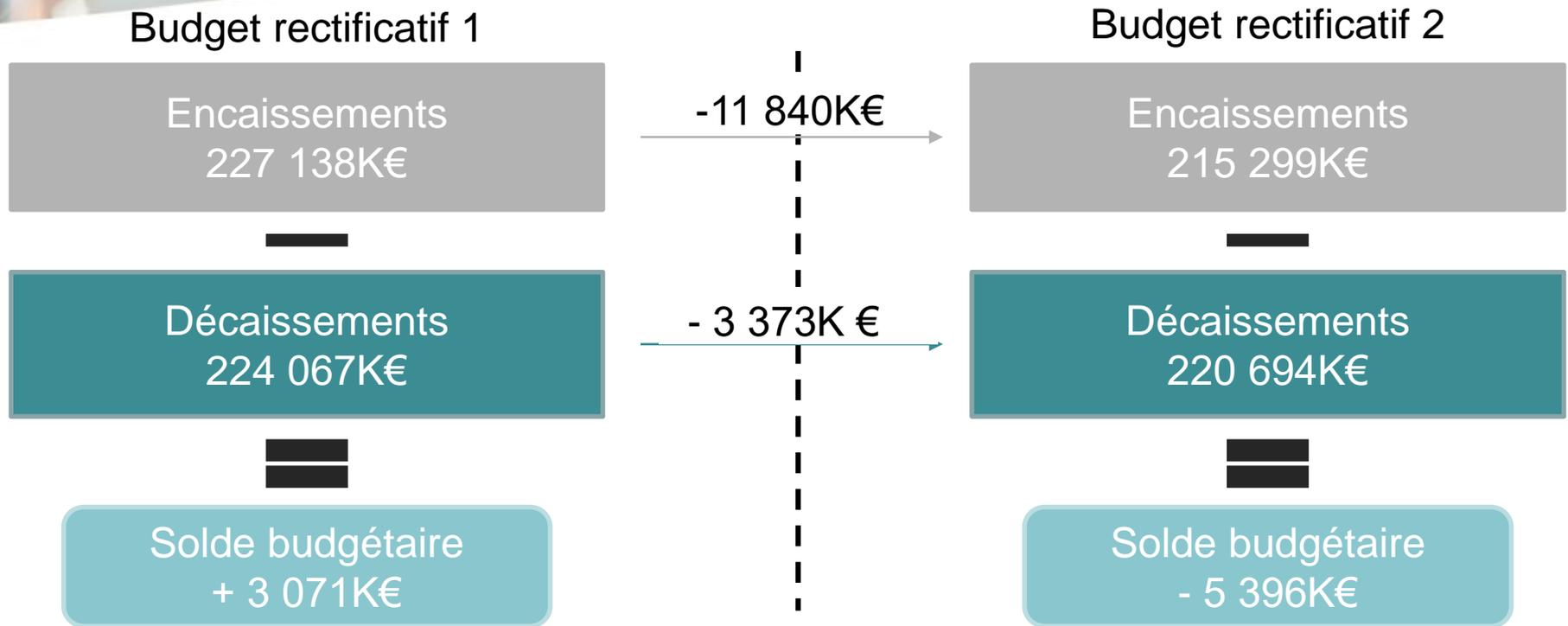


Des repro-
grammations



Des sous
exécutions

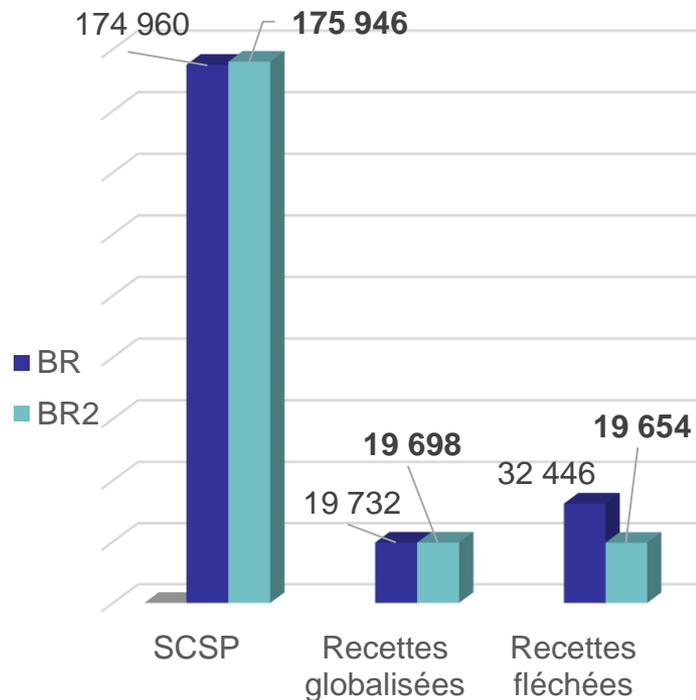
SYNTHESE DES AJUSTEMENTS



Baisse importante du solde budgétaire malgré la hausse du résultat ou FdR :
Baisse des encaissements est portée par une annulation plus importante encore de produits constatés d'avance pour le plan de relance notamment

EVOLUTION DES RECETTES

Ressources en K€



SCSP : + 986K€

800K€ du plan de relance

150K€ pour le dialogue stratégique et de gestion (DSG)

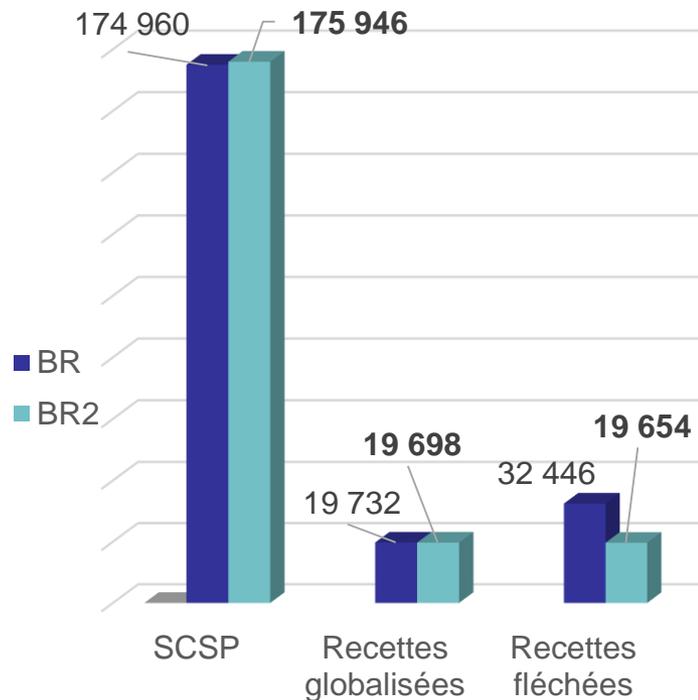
98K€ de LPR complémentaire

41K€ d'entrepreneuriat étudiant

-103K€ de divers ajustements dont le changement dans la tarification liée au service du groupement de commande Elsevier

EVOLUTION DES RECETTES

Ressources en K€

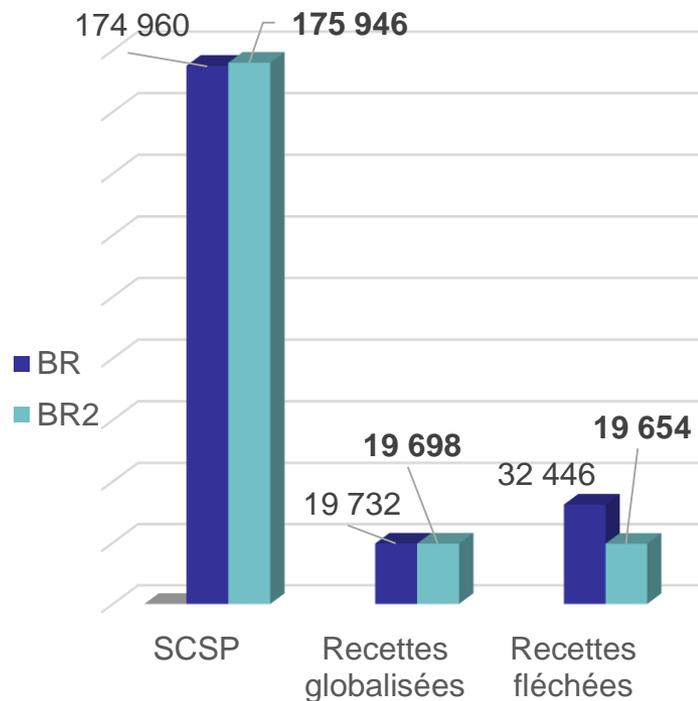


Recettes globalisées : -34K€

- - 280K€ d'autres recettes
 - - 213K€ de subventions Région
 - -140K€ de subventions de collectivités
-
- 331K€ de mises à disposition
 - 193K€ de subventions des collectivités
 - 75K€ d'actualisation des recettes des composantes

EVOLUTION DES RECETTES

Ressources en K€



Recettes fléchées : - 12 792K€

- -12 240K€ du plan de relance
- -532K€ de PIA
- -439K€ de prévisions de la Recherche et du SAIC
- - 81k€ de diverses recettes

- +430K€ de subvention pour les MSU
- +70K€ de l'étude CLINOVA

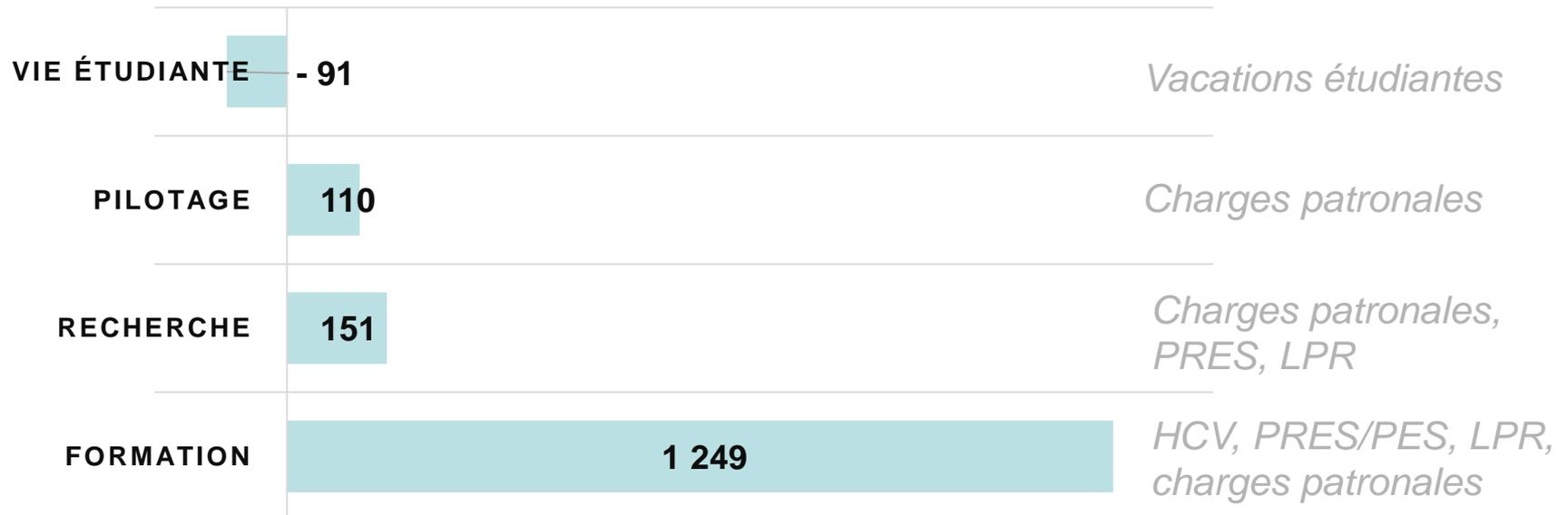
EVOLUTION DES DEPENSES- MASSE SALARIALE

170 351K€

+ 1 420K€

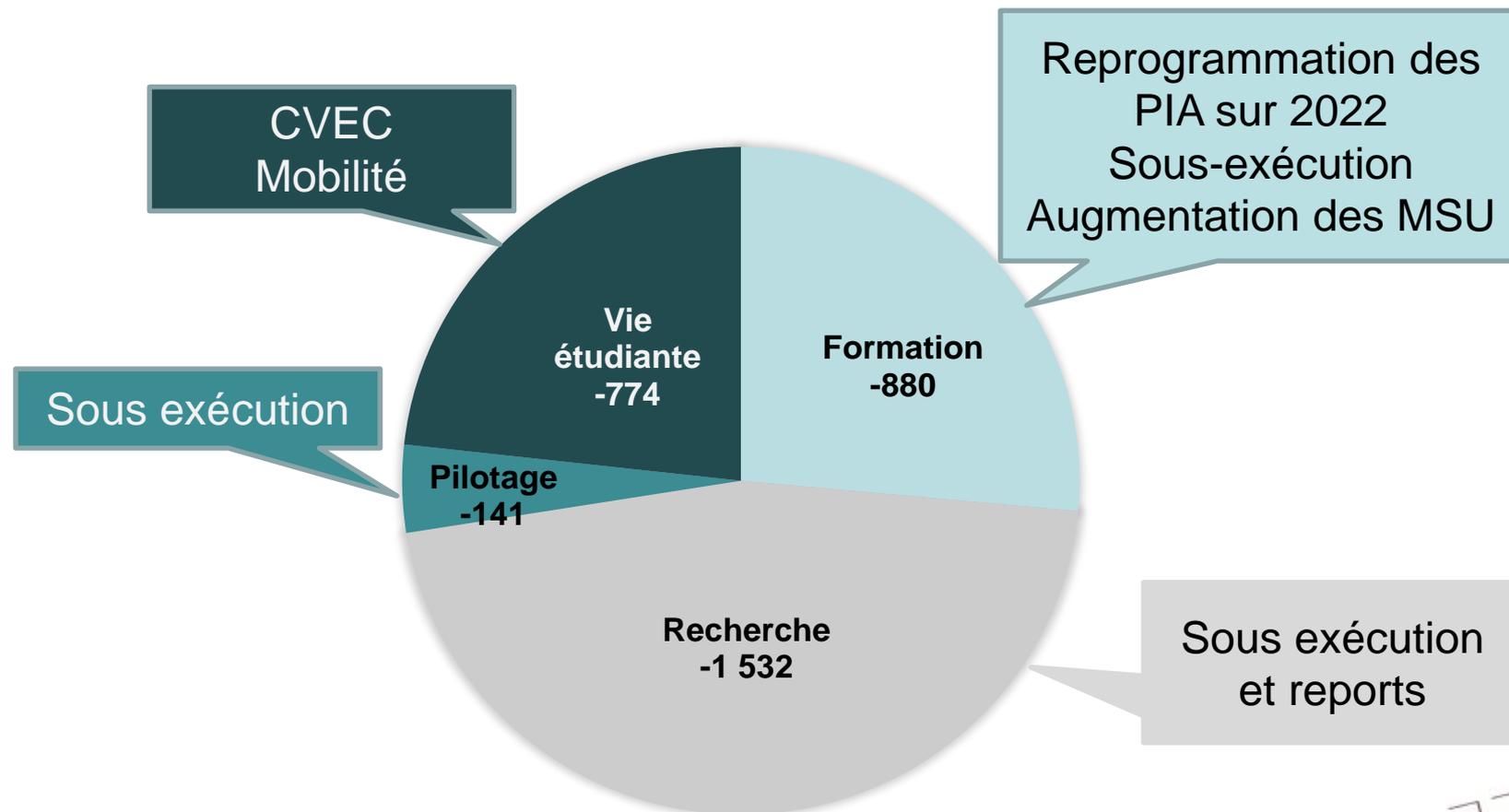
171 771K€

REPARTITION DE LA HAUSSE PAR MISSION EN K€



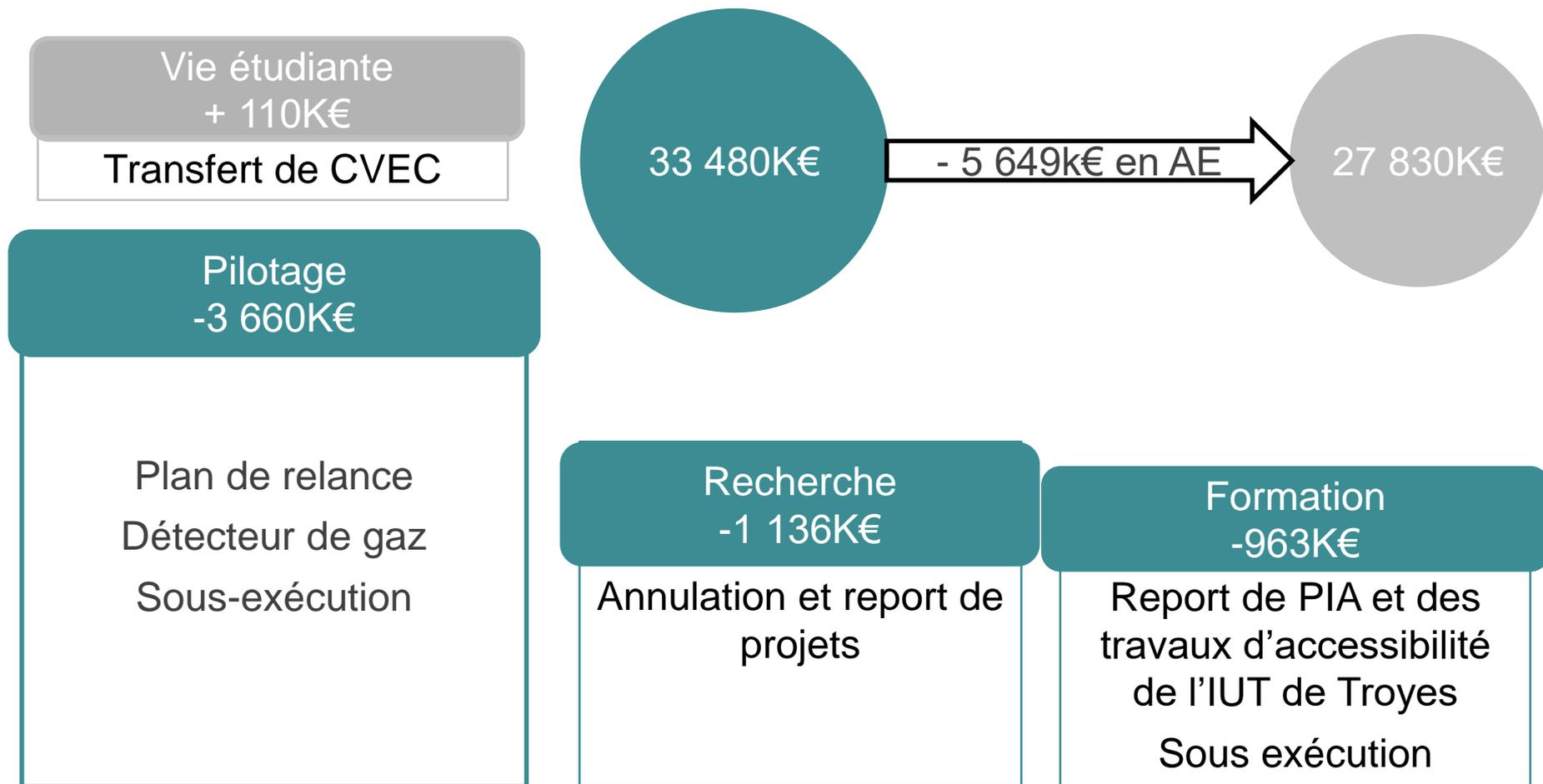
EVOLUTION DES DEPENSES – FONCTIONNEMENT

Des **dépenses de fonctionnement** en diminution de -3 328k€
pour atteindre 28 490k€ :

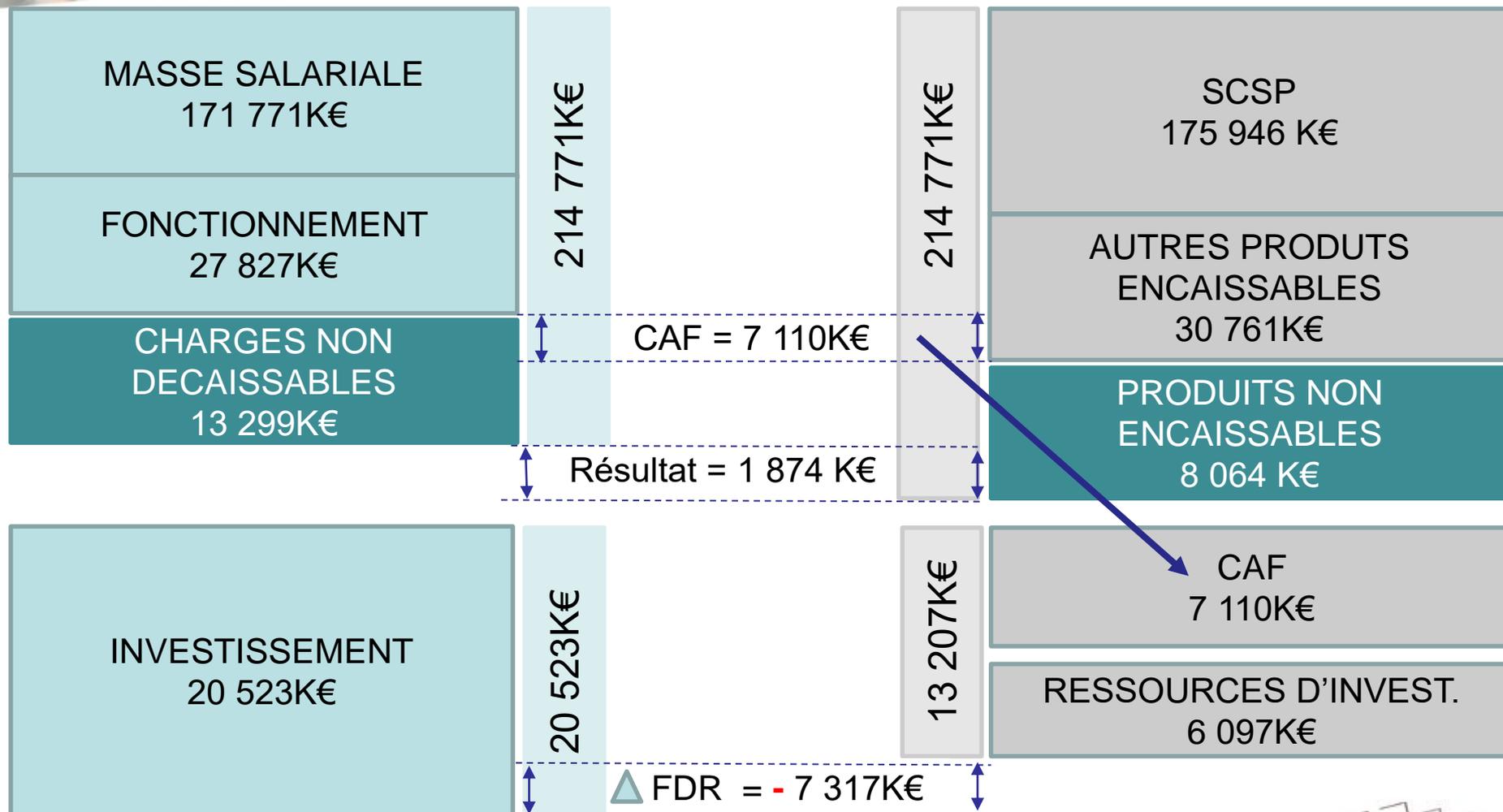


EVOLUTION DES DEPENSES- INVESTISSEMENT

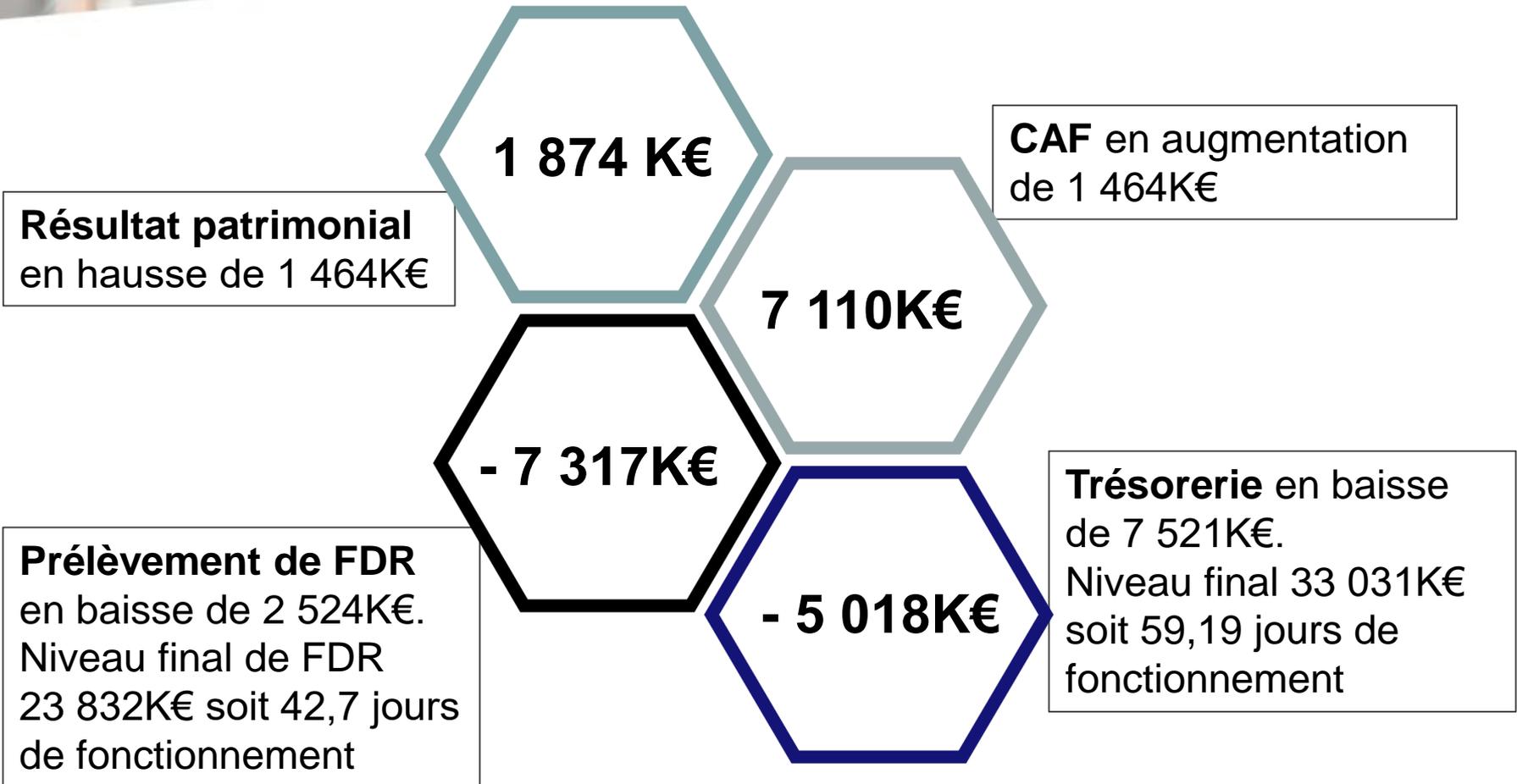
- Des **dépenses d'investissement** en baisse significative :



CONSTITUTION DES GRANDS AGREGATS



GRANDS AGREGATS COMPTABLES



Documents soumis au vote

EPSCP - synthèse des documents budgétaires à compter de l'exercice 2016

NB : les tableaux qui diffèrent du "standard GBCP" sont surlignés (tableaux 1, 2, 3, 7, 9, 10, et 11)

Intitulé du tableau	Périmètre	Soumission au CA
Tableau emplois	budget de l'établissement	Pour vote
Tableau autorisations budgétaires	budget principal budget annexe budget de l'établissement	Pour vote
Tableau dépenses par destination + recettes par origine	budget principal budget de l'établissement	Pour information
Tableau équilibre financier	budget de l'établissement	Pour vote
Tableau opération pour compte de tiers	budget de l'établissement	Pour information
Situation patrimoniale (tableau compte de résultat - tableau de financement)	budget principal budget annexe budget de l'établissement	Pour vote
Tableau plan de trésorerie	budget de l'établissement	Pour information
Tableau des opérations liées aux recettes fléchées	budget principal budget de l'établissement	Pour information
Tableau agrégé des opérations pluriannuelles	budget de l'établissement	Pour information
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmées	budget de l'établissement	Pour information
Tableau UMR	budget de l'établissement	Pour information

Enveloppes mobilisées pour les dépassements en masse salariale

COMPOSANTE	Enveloppe post dégel (15-11)
Maison des Langues	6 987,00
F910 Sciences	4 140,99
F913 STAPS	901,85
F950 Médecine (hors MDS)	6 215,00
F960 CUT	8 206,00
F979 EiSINe	19 951,00
F980 IUT de Reims	36 857,77
F981 ESI	14 310,00
F998 Maison pour la science	984,00
Total	98 553,61



BUDGET INITIAL 2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION

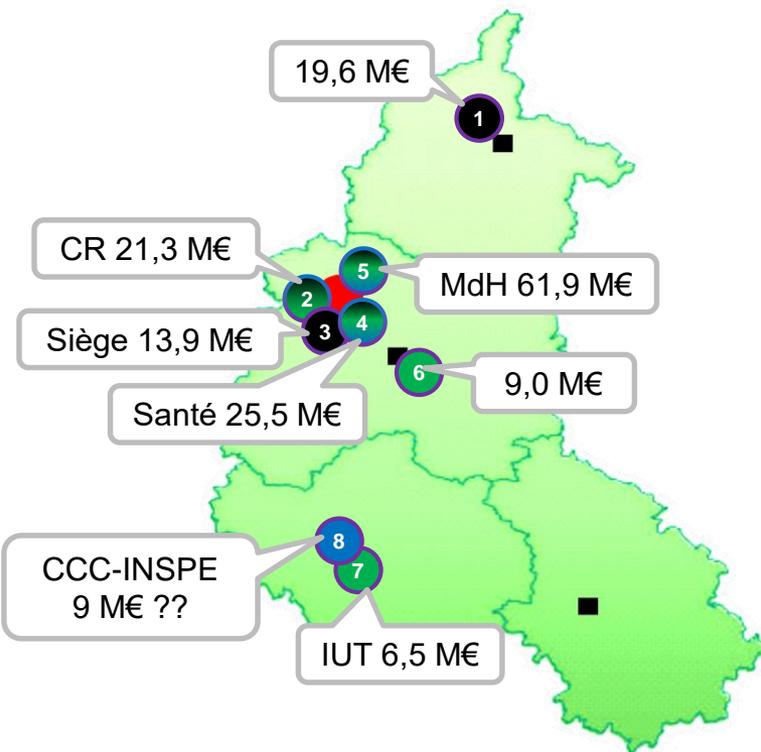
Mardi 7 décembre 2021



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT

Focus bâtementaire

Principales opérations livrées ou à livrer avant fin 2021, en 2022 ou 23, plus tard



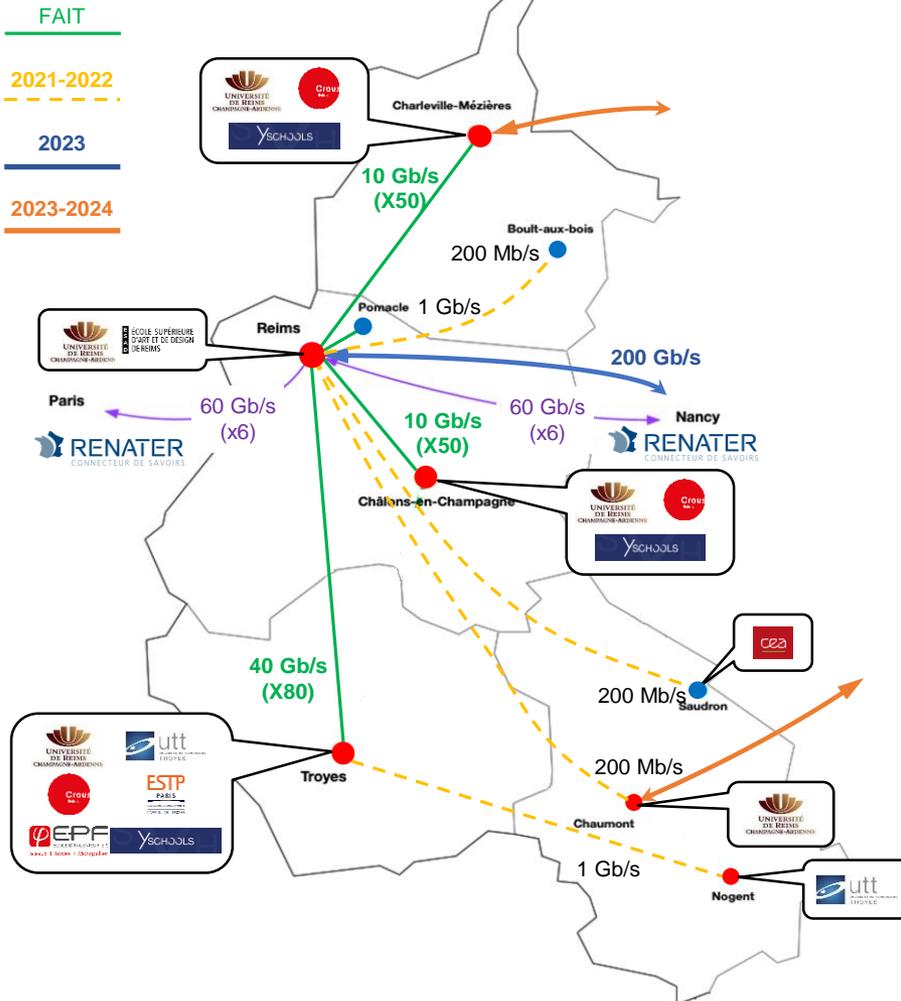
1	Restructuration campus Charleville	2019	14,2 M€	Coll
	Extension IUT Charleville	2019	5,4 m€	
2	MSH	2021	1,8 M€	URCA
	PYXIS	2020	2,5 M€	CPER
	STAPS	fin 2023	17,0 M€	
3	Siège	2021	13,9 M€	CPER
4	Restructuration recherche/ED santé	2021	0,4 M€	URCA
	Labo L3 virologie	2023	1,0 M€	
	Anatomie & extension santé	2022-23	14,1 M€	CPER
	Maison de la simulation	2025-26	10,0 M€	
5	Tour ICOS	2021	0,4 M€	URCA
	IUT Reims cafétéria, coworking amphis,..	2023	2,5 M€	
	Totem « maison de la science »	2024	5,0 M€	PI Rel
	Réhabilitation Bat 7 MdH	2023	6,8 M€	
	ESI Reims extension	2023	7,2 M€	
Pôle agro-numérique dt hangar, serres,..	2024	26,0 M€	CPER	
Maison IA / Data center	2025-26	14,0 M€		
6	Campus 3000 INSPE-IUT	2022	9,0 M€	Coll
7	Réhabilitation IUT Troyes	2023	6,5 M€	PI Rel
8	Opération CCC-INSPE sous réserve	2026	9,0 M€	Coll

Opérations URCA = 100% sur fonds propres
Opérations CPER et collectivités
cofinancées URCA (premier équipement, tranches...)

A terme (2026) : ~167 M€ investis en 10 ans sur 4 villes et 8 sites

Focus numérique

Infrastructures réseau



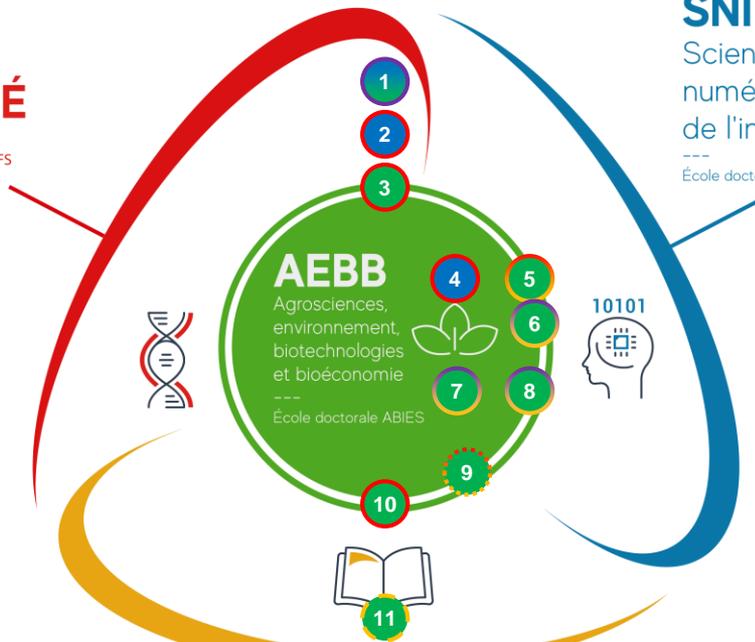
Renforcement/MCO des infrastructures	5,1 M€
Maintien en Condition Opérationnelle	1,0 M€
Projet CARRES/ CPER NEIGES 2021-2027	3,8 M€
Lien 1Gb/s Reims-Pomacle	
Lien 10Gb/s Reims-Châlons & Charleville	
Lien 40Gb/s Reims-Troyes	
Câblage du CCC	0,3 M€
Sécurité/Cybersécurité	0,5 M€
Cybersécurité	0,3 M€
Audit laboratoires	
Firewall	
Sécurité des personnes	0,2 M€
Vidéoprotection MDH / IUT	
Formation/Recherche	4,1 M€
Maintien en condition opérationnelle	1,3 M€
Infrastructures pour la pédagogie 2022-2024	2,0 M€
Virtualisation environnement de travail (DeMETeRE)	
Infrastructures pour la recherche	0,8 M€
Système de Sauvegarde de la Donnée Scientifique SSDS	

Projets structurants

Formation Recherche/Innovation

SANTÉ

École doctorale SFS



SNI

Sciences du
numérique et
de l'ingénieur

École doctorale SNI

SHS

Sciences humaines et sociales

École doctorale SHS

1	Institut d'Intelligence Artificielle pour la Santé Centre de simulation santé & sport	IAS DSG
2	DeMETeRE (PIA 4 DemoES)	DSG
3	MesoNet (EquipEx+)	DSG
4	CMQ d'excellence BIOECO Academy	CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS D'EXCELLENCE Bloeco Academy Grand Est
5	Obs4clim (EquipEx+) ICOS	ICOS DSG CNRS
6	LabCom LYNNA Chaire Atmosphere	TotalEnergies AEROLAB ANR CNRS
7	CPJ Matériaux biosourcés éco-conçus et multifonctionnels	LPR INRAE
8	CPJ Sciences de l'atmosphère et du cycle du carbone	LPR CNRS
9	EXEBIO (PIA 4 ExcellencES, dépôt 02/2022) ZARG (Zone Atelier Argonne)	DSG CNRS
10	Terra Forma (EquipEx+)	DSG CNRS
11	Maison des Sciences de l'Homme (projet)	DSG CNRS

Orientations 2022

Formation

- Intégration de l'école de sage-femme
- Lancement de DeMETeRE
- Poursuite du projet AILES
- Lien formation/recherche et entrepreneuriat étudiant
- Pédagogies innovantes et études doctorales

Recherche/innovation

- Lien recherche/innovation (labcom, fonction support)
- Chaires sur AAP nationaux
- Infrastructures de recherche
- Interfaces entre pôles et excellence scientifique

Vie étudiante et de campus

- Santé et bien-être des étudiants et des personnels
- Responsabilité sociétale



CONSTRUCTION DU BUDGET 2022

CONSTRUCTION DU BUDGET 2022

Elaboration du budget dans une démarche de concertation :

- Dialogue de gestion interne fondé sur des échanges
 - avec les directions concernées en matières de ressources humaines et financières
 - puis avec l'équipe politique pour l'aspect stratégique
- Nouvelles modalités nationales du dialogue stratégique et de gestion :
 - première phase « bilan et perspective du contrat » (septembre à février) visant une notification initiale de SCSP couvrant un périmètre plus large de moyens
 - seconde phase « mieux mobiliser ses moyens afin de déployer sa stratégie » (avril à juin) autour de la trajectoire salariale et financière afin d'accompagner les établissements pour de nouvelles marges de manœuvre

Objectifs budgétaires

- Meilleure sincérité et mutualisation des autorisations budgétaires nécessaires à l'activité de l'université en prenant en compte les nouveaux projets mais aussi les sous-exécutions constatées dans les comptes financiers successifs
- Ouverture du budget début janvier 2022.

CONSTRUCTION DU BUDGET 2022

Éléments financiers et procéduraux notables pour 2022

- Deuxième volet annuel de la Loi de Programmation de la Recherche (LPR)
- Réalisation d'opérations patrimoniales d'envergure
- Dynamique dans le dépôt et l'obtention de PIA
- Révision des frais de gestion
- Ouverture en deux temps du fonctionnement

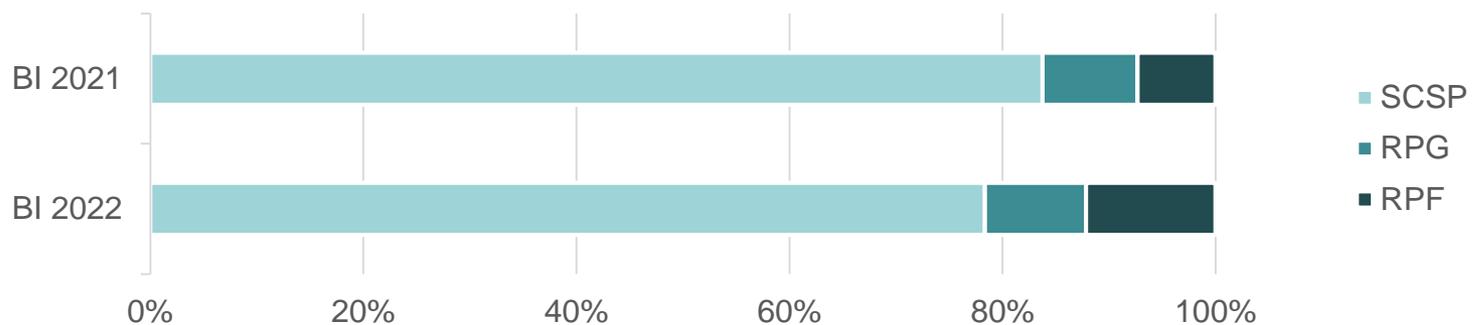


RECETTES

EVOLUTION DES RECETTES

Une SCSP et des recettes propres en hausse significative de +18 786K€ :

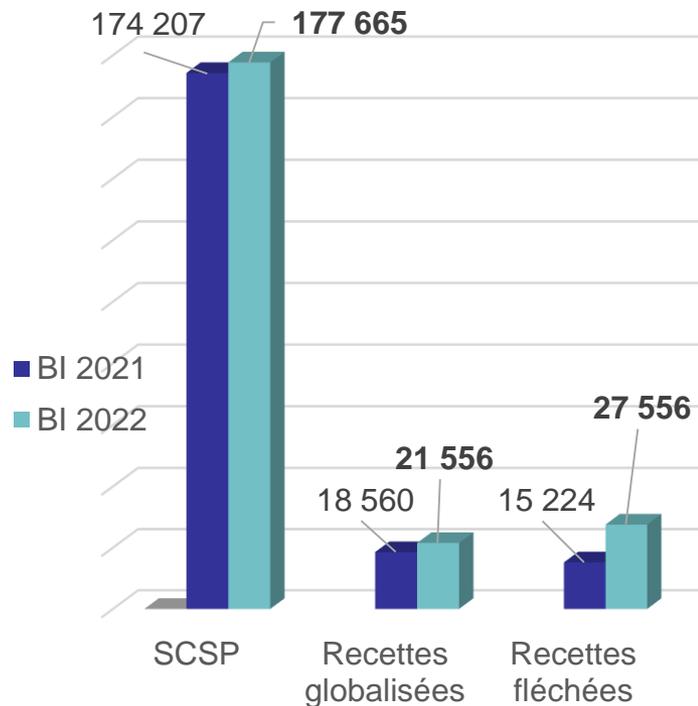
	BI 2021	BR1 2021	BR2 2021	BI 2022	Variation BI 2021 /BI 2022	
					montant	pourcentage
SCSP	174 206 657	174 960 085	175 946 105	177 664 955	3 458 298	1,99%
Recettes propres globalisées	18 560 246	19 732 210	19 698 413	21 556 440	2 996 194	16,14%
Recettes propres fléchées	15 223 754	32 446 113	19 654 060	27 555 666	12 331 912	81,00%
TOTAL hors recettes gagées	207 990 657	227 138 408	215 298 578	226 777 061	18 786 404	9,03%



EVOLUTION DES RECETTES – SCSP

SCSP : + 3 458K€

Ressources en K€



Une hausse essentiellement liée à :

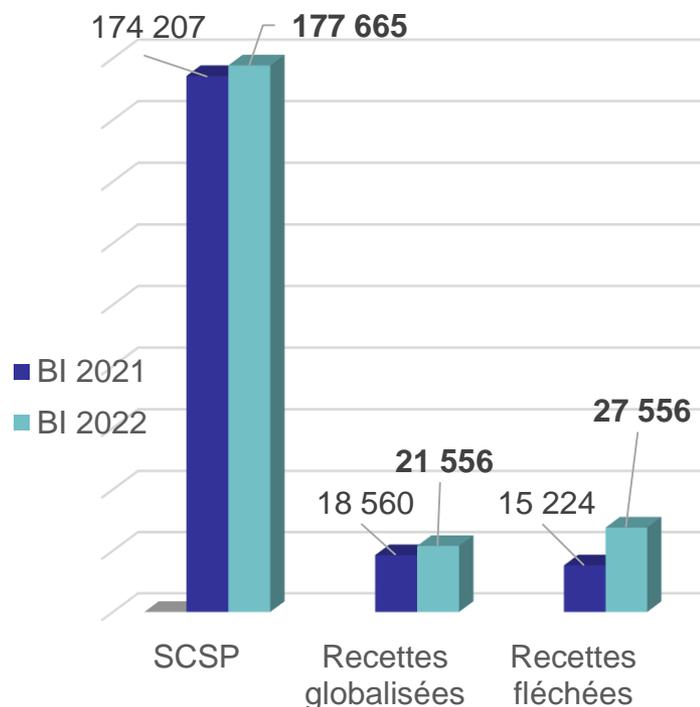
- La LPR
- La réforme des études de santé
- Le plan de relance
- La protection sociale complémentaire

EVOLUTION DES RECETTES -SCSP

• <u>ZOOM SCSP</u> :	177 665K€
• Pré notification 2022	176 656K€
• + compléments :	+1 009K€
• Prolongations contrats doctoraux (COVID)	+ 236K€
• Projets pluriannuels du DSG	+220K€
• Loi ORE	+188K€
• Loi ORE volet investissement	+120K€
• IUF	+56K€
• Crédits de sécurité/accessibilité	+50K€
• Actions spécifiques usuelles (évaluation prudentielle) étudiants handicapés, CNU, enquête d'insertion professionnelle	+139K€

EVOLUTION DES RECETTES GLOBALISEES

Ressources en K€



Recettes globalisées : + 2 996K€

Evolutions principales :

+1 734K€ des recettes liées à l'apprentissage

+1 500K€ de la vente du bâtiment qui abritait l'IUTL (reclassement en recette de fonctionnement lors du prochain BR et sanctuarisation de ce produit exceptionnel)

EVOLUTION DES RECETTES GLOBALISEES

Droits d'inscription
3 806K€ (-274K€)

- Baisse vs estimation trop optimiste du BI 2021 (+5% par rapport au réalisé 2020)

CVEC
1 733K€ (+19K€)

- Sur la base de l'attribution 2020/2021 pour 60,64415€ par étudiant avec une hausse d'effectif estimée à +5%

Formation Continue
4 608K€ (+83K€)

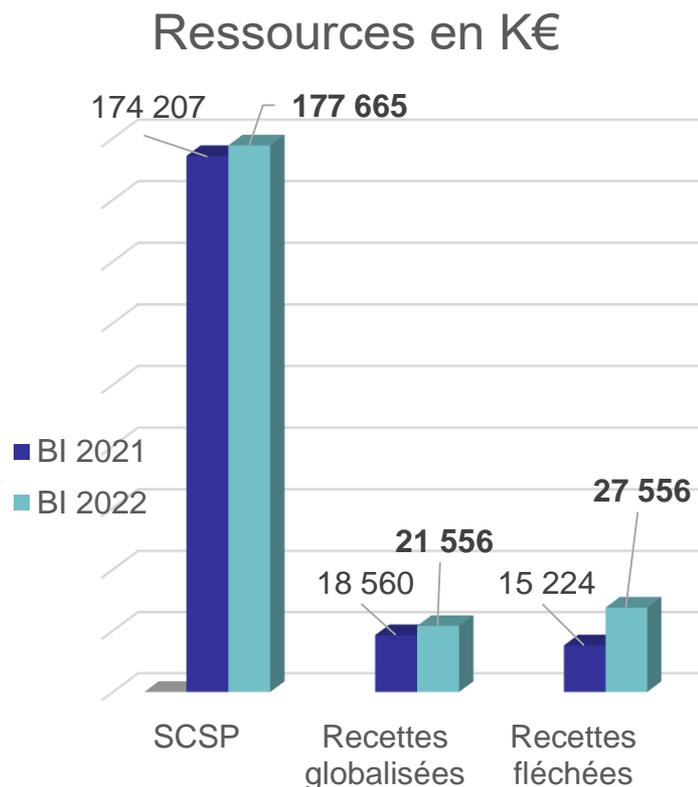
- Selon prévisions des composantes

Taxe d'apprentissage
771k€ (-24K€)

- Selon collecte 2021 arrêtée en octobre

EVOLUTION DES RECETTES FLECHEES

Recettes fléchées : + 12 332K€



La hausse repose principalement sur :

- Le plan de relance
- Les nombreux PIA
- Le financement partiel de l'acquisition de simulateurs pour le pôle santé
- L'intégration de l'école de sages-femmes
- Le pacte compétence
- 7 nouveaux contrats ANR

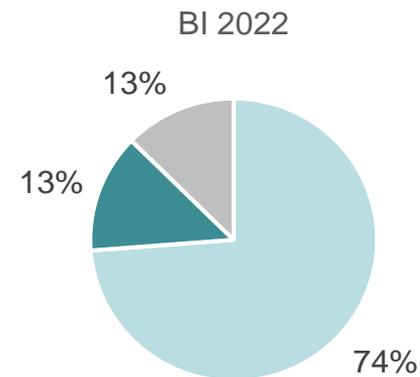
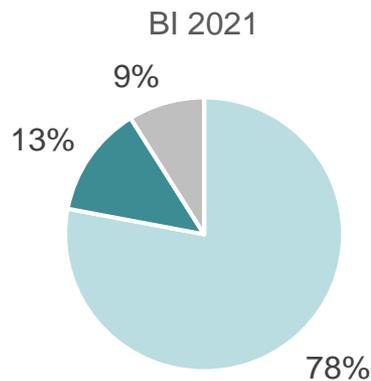


DEPENSES

EVOLUTION DES DEPENSES

Des dépenses en progression (+9,75% par rapport au BI 2021)
Part de masse salariale en baisse au profit de celle d'investissement

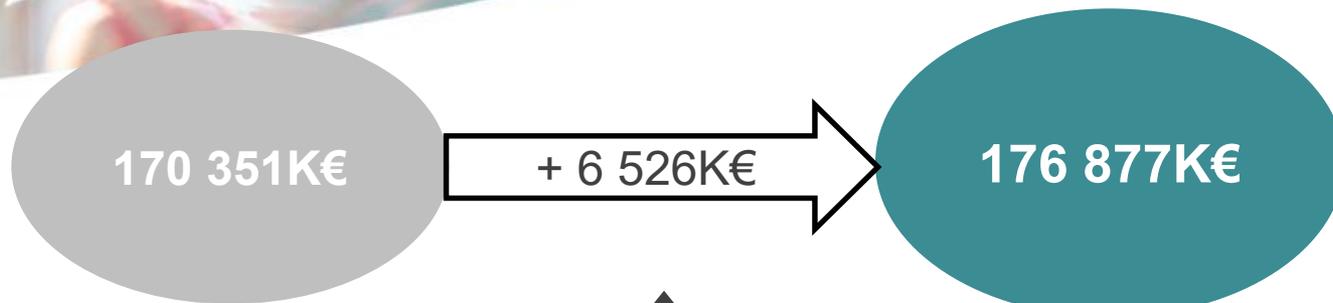
AE	BI 2021	BR1 2021	BR2 2021	BI 2022	Variation BI 2022 /BI 2021	
					montant	pourcentage
Personnel	170 351 351	170 351 351	171 770 918	176 876 945	6 525 594	3,83%
Fonctionnement et intervention	28 669 455	31 818 743	28 490 394	32 546 473	3 877 018	13,52%
Investissement	19 399 678	33 479 809	27 830 389	30 289 077	10 889 399	56,13%
TOTAL	218 420 484	235 649 903	228 091 700	239 712 495	21 292 011	9,75%



■ Personnel ■ Fonctionnement ■ Investissement



EVOLUTION DES DEPENSES- MASSE SALARIALE



PIA, HC, protection sociale, revalorisation

Formation
87 534K€
+3 244K€

Recherche
56 026K€
+2 059K€

Nouveaux projets, LPR, protection sociale

Revalorisation, protection sociale

Pilotage
31 558K€
+ 969K€

Vie étudiante
1 759K€
+255K€

COSP



EVOLUTION DES DEPENSES – FONCTIONNEMENT

Des **dépenses de fonctionnement**
en hausse de 3 877K€ (+13,52%) pour atteindre 32 546K€ :

Formation 9 094K€ (+2 731K€; +42,92%)	Dynamique des projets PIA dans le domaine de la formation Intégration de l'école de sages-femmes Développement de l'apprentissage
Recherche 5 984k€ (+500K€; +9,12%)	Report de projets de 2021 en 2022
Pilotage 15 200k€ (+533K€; +3,64%)	Enveloppe de précaution au titre de l'ouverture en deux temps
Vie étudiante 2 269k€ (+112K€; +5,20%)	Légère hausse de la CVEC Reprise d'activité de la DREDI (mobilités ; actions de campus)

EVOLUTION DES DEPENSES- INVESTISSEMENT

Des dépenses d'investissement à hauteur de 10 889K€
à nouveau, **en hausse significative** de 10 889K€ soit + 56,13% :

Formation 5 513K€ (+1 793K€; +48,21%)	Activité des PIA Pacte compétence financé par la Région
Recherche 4 075K€ (+1 475k€; +56,74%)	Projets EQUIPEX, VINCI 4D et CPER Hausse du soutien accordé pour 300K€ Report d'opérations de 2021 en 2022 Nombreux appels à projets en cours de définition
Pilotage 20 649K€ (+7 598K€, + 58,22%)	Opérations patrimoniales d'envergure
Vie étudiante 53K€, stable	Achats sur CVEC pour les activités sportives et les appels à projet

EVOLUTION DES DEPENSES- INVESTISSEMENT

Zoom sur la hausse de 7 598K€ (+58,22%)
des dépenses de pilotage pour atteindre 20 649K€ :

Nouvelles constructions 5 860K€

- Bâtiment TOTEM
- Extension du laboratoire de virologie

CPER 3 460K€

- Simulateurs du pôle santé
- Hangar du pôle Agronumérique
- Premier équipement de l'extension de l'ESI Reims

Réfection des campus 3 263K€

- Mise en sécurité électrique sur le campus MDH
- Rénovation énergétique et numérique sur l'IUT RCC

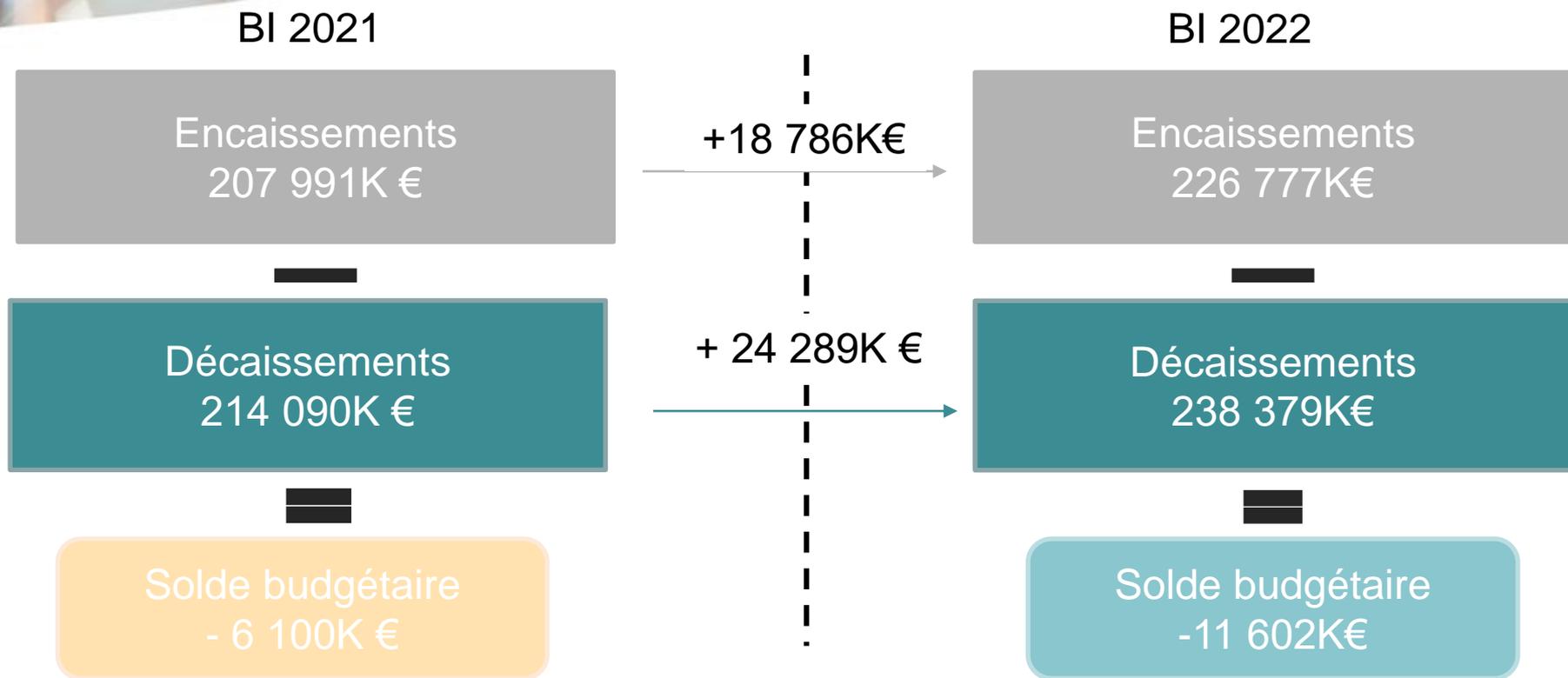
Plan de relance pour 1 460K€ (soit – 4 664K€)



ZOOM SUR LES SACD



SYNTHESE DES AJUSTEMENTS BUDGETAIRES



La diminution du solde budgétaire résulte de la dynamique en termes de projets patrimoniaux financés sur fonds propres (opérations CPER, mise en sécurité, labo de virologie,...)



EQUILIBRE FINANCIER

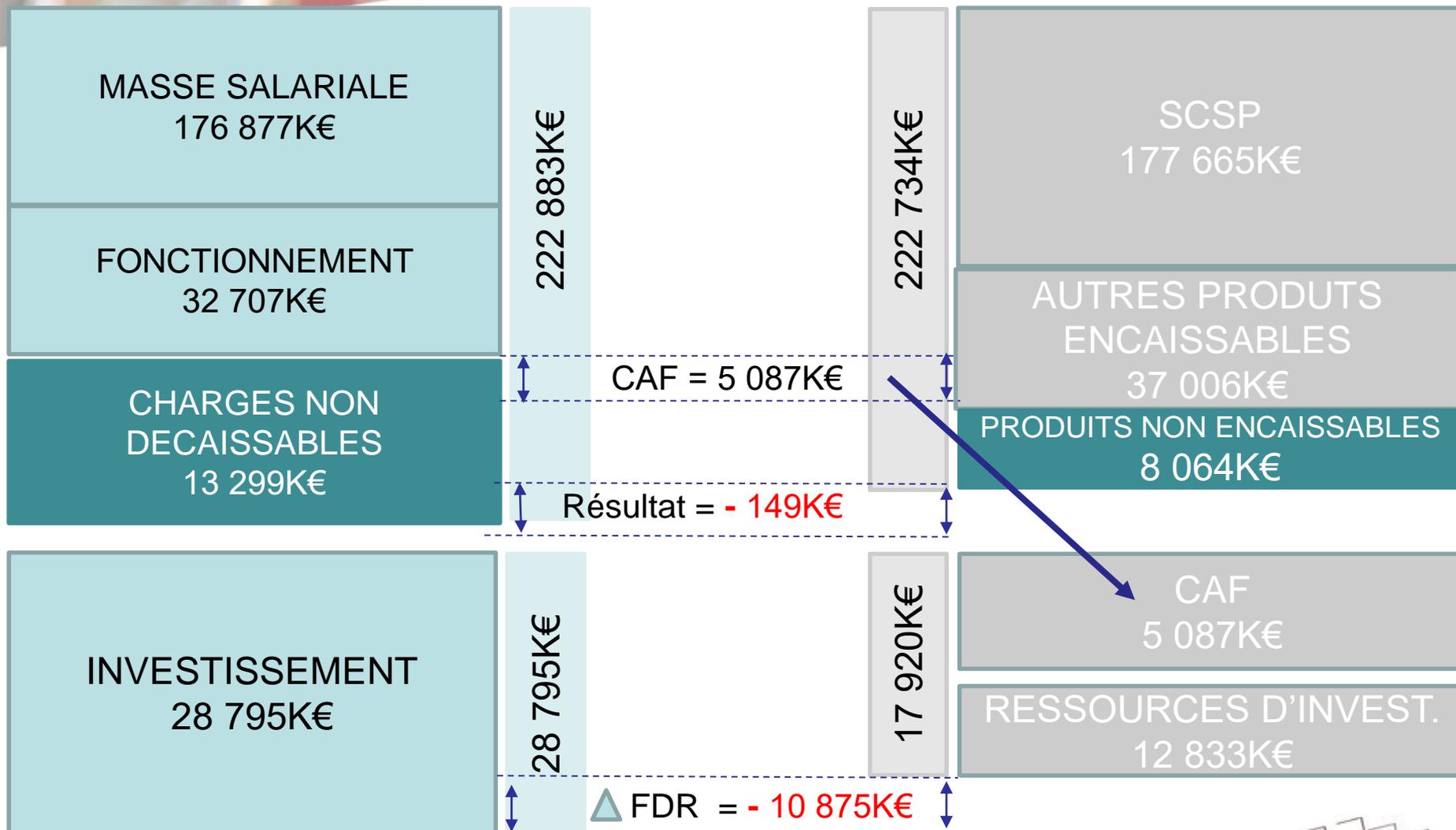
Les grands agrégats comptables sont constitués, d'une part, **des éléments budgétaires qui sont réorganisés** :

- Les dépenses de fonctionnement et de masse salariale sont regroupées dans les charges
- Les recettes sont, quant à elles, divisées entre produits (fonctionnement) et ressources (investissement)

D'autre part, **des éléments comptables** sont ajoutés :

- Des produits et charges non décaissables : dotations et reprises aux amortissements et provisions.
- Des écritures d'inventaire : produits constatés d'avance, produit à recevoir et leur extourne

CONSTITUTION DES GRANDS AGREGATS



GRANDS AGREGATS COMPTABLES

Résultat patrimonial
en hausse de -186K€

-149K€

CAF en augmentation
de 329K€

5 087K€

- 10 875K€

Prélèvement de FDR
en baisse de 3 023K€. Niveau final de FDR de 12 957K€ soit 22,3 jours de fonctionnement

- 11 821K€

Variation de Trésorerie
en baisse de 5 153K€. Niveau final de Trésorerie de 21 210K€ soit 36,4 jours de fonctionnement

Documents soumis au vote

EPSCP - synthèse des documents budgétaires à compter de l'exercice 2016

NB : les tableaux qui diffèrent du "standard GBCP" sont surlignés (tableaux 1, 2, 3, 7, 9, 10, et 11)

Intitulé du tableau	Périmètre	Soumission au CA
Tableau emplois	budget de l'établissement	Pour vote
Tableau autorisations budgétaires	budget principal budget annexe budget de l'établissement	Pour vote
Tableau dépenses par destination + recettes par origine	budget principal budget de l'établissement	Pour information
Tableau équilibre financier	budget de l'établissement	Pour vote
Tableau opération pour compte de tiers	budget de l'établissement	Pour information
Situation patrimoniale (tableau compte de résultat - tableau de financement)	budget principal budget annexe budget de l'établissement	Pour vote
Tableau plan de trésorerie	budget de l'établissement	Pour information
Tableau des opérations liées aux recettes fléchées	budget principal budget de l'établissement	Pour information
Tableau agrégé des opérations pluriannuelles	budget de l'établissement	Pour information
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmées	budget de l'établissement	Pour information
Tableau UMR	budget de l'établissement	Pour information